

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	32.—	16.50	9.—
Avec Bulletin officiel	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, » (027) 2 31 51 - 52
Martigny » (026) 6 18 88 C. c. p. II c 274

Les droits et les hommes

Il y a dix ans, le 10 décembre 1948, la déclaration universelle des Droits de l'Homme fut proclamée solennellement par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dix ans ne sont pas grand-chose dans l'histoire, surtout quand on la regarde de loin et de haut. Combien de savants, combien de candidats aux quille-ou-double de la télévision sauraient nous dire ce qui distingue l'an 448 de l'an 458 (avant ou après J.-C.) ? L'ignorance paraît moins excusable quand il s'agit d'époques plus rapprochées. Si l'on demandait un bilan des droits de l'homme, beaucoup de gens hausseraient les épaules, en disant : « Déclaration inutile. En dix ans les droits n'ont pas fait plus de progrès que la justice ». Et ils aligneraient une foule de preuves, témoignant que leurs droits, à eux, sont bafoués. Nous n'hésitons guère à nous croire victimes de l'injustice du monde.

Cependant, les 30 articles de cette Déclaration sont fondés sur un postulat. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

La dignité de chaque être humain. L'égalité de tous. Le reste de la déclaration, la liste des droits, devoirs et libertés, dépendent et dérivent naturellement de ces deux idées, ou de ces deux réalités, comme on voudra. Si l'on est persuadé de la dignité profonde et inaliénable de n'importe quel homme, femme, vieillard, enfant, de n'importe quel étranger, ami, ennemi, stupide, génial, riche ou misérable, les 29 autres articles de la Déclaration sont superflus. Il est inutile de nous dire que l'homme libre, notre égal, notre frère, dont nous respectons profondément la dignité, « a droit à la vie », qu'il ne doit pas « être tenu en esclavage », ni « soumis à la torture », qu'il a droit au travail, au repos, et même à l'éducation. Tout cela devrait aller sans dire. En principe. En théorie.

En fait, il vaut mieux le dire, et le répéter très souvent avec la plus grande précision possible. C'est pourquoi on regrette que la Déclaration Universelle ne soit pas affichée dans un grand nombre de lieux publics, à commencer par les endroits où elle serait un peu gênante : ici, dans telles usines, ailleurs dans tels bureaux de police, ailleurs encore dans des restaurants.

J'admire un matin, en première page d'un journal, la photographie sur trois colonnes d'une actrice de cinéma ; la légende annonçait en gros caractères comment cette demoiselle s'apprêtait à partager avec ses intimes « un énorme gâteau d'anniversaire ». Au bas de la page on pouvait déchiffrer, si l'on avait de bons yeux, la nouvelle brève suivante : « Les huit mineurs africains, qui avaient été ensevelis à 270 mètres sous terre dans la mine de cuivre de Bancroft (Rhodésie du Nord) seraient encore en vie. Un homme des équipes de secours a déclaré, en effet, qu'il avait pu parler aux huit emmurés, dont aucun n'est blessé. De la soupe chaude a été envoyée aux mineurs par un tube ».

Chacun frémit à la pensée de ces enterrés vivants ; au détail ignoble de cette soupe chaude envoyée par un tube, chacun fait la grimace. Mais cela ne veut pas dire que nous soyons prêts à défendre personnellement la dignité des mineurs ensevelis, pas plus

d'ailleurs que celle de l'actrice, et moins encore à revendiquer dans toutes ses conséquences l'égalité de ces hommes et de cette femme.

Les contrastes de ce genre sont si nombreux, si fréquents que nous ne les remarquons plus. Généralement ils ne nous choquent pas. Je n'en parle peut-être qu'à cause d'une coïncidence qui m'a frappé sur le moment : en même temps que le journal en question j'ai acheté un livre intitulé : « Tous les hommes sont Frères, la vie et les pensées du Mahatma Gandhi d'après ses écrits ». L'Unesco vient de publier ce livre, à cause d'un autre anniversaire : c'est aussi en 1948 (le 30 janvier) que Gandhi est mort assassiné. Il a été assassiné parce qu'il s'était entièrement dévoué à la recherche de la vérité, parce qu'il préférait la liberté à la contrainte, et parce qu'il plaçait la dignité des hommes au-dessus de tout. Son meurtrier n'était pas un criminel de bas étage ; c'était le pur serviteur d'une abstraction, un de ces fanatiques pressés d'asservir au nom d'une doc-

trine, d'un ordre, ou d'un « intérêt supérieur ».

Gandhi avait prêché pendant soixante ans la non-violence, la libération politique, économique et spirituelle, et l'égalité de tous les hommes. Ce n'étaient pas des nouveautés. « Je n'ai rien de neuf à enseigner au monde ». Toutefois, sa façon d'enseigner était assez neuve pour entraîner des résultats que n'obtient pas toujours la politique la plus astucieuse, appuyée sur de terribles armées.

Tout le monde peut disserter sur les droits de l'homme. Tout le monde peut parler de la démocratie comme Gandhi. Il est déjà moins facile de déclarer que l'on « préfère la mort à la servitude ». Il est très difficile d'agir en conformité avec ces paroles. Nous ne sommes peut-être pas obligés de travailler pour la justice. Nous pouvons croire qu'elle se réalisera automatiquement. Mais dans ce cas, cessons de nous plaindre quand nos droits ne sont pas reconnus.

Jordi Lernas.

Seule l'armée peut sauver l'Argentine du chaos

Pendant huit mois le président Frondizi a cru de pouvoir vaincre la résistance du péronisme par des méthodes démocratiques et s'assurer l'appui des syndicats en accordant une augmentation de 60 % des salaires. L'Etat a accordé aux entreprises des crédits importants pour qu'elles puissent supporter plus facilement ces nouvelles charges. Les résultats de ces efforts ont été jusqu'ici à peu près nuls. Manœuvrée par des agitateurs, la classe ouvrière a multiplié ses revendications qui ont accentué la tendance à l'inflation. Le gouvernement argentin a dû se rendre à l'évidence : la tentative de démocratiser les masses péronistes a échoué.

Dès son ascension au pouvoir le président Frondizi s'est rendu compte que la crise chronique en Argentine ne pouvait être surmontée que par une nouvelle politique économique énergique. Pour économiser les devises et assainir les finances de l'Etat, le gouvernement argentin n'avait d'autre alternative que d'exporter sur une grande échelle les ressources naturelles du pays, bien entendu avec l'aide technique et financière de l'étranger. Bien qu'il ait été aussi au début contraire à une internationalisation des gisements de pétrole argentins, le président Frondizi a finalement changé son fusil d'épaule pour conclure des accords avec des sociétés américaines et européennes. Cette décision s'est heurtée à l'opposition des milieux nationalistes qui ont retardé la ratification de ces accords par le parlement. Entre temps, le déficit budgétaire a augmenté de 5 milliards de pesos, tandis que les devises sont à peu près épuisées. Cette situation critique n'a pas empêché les syndicats d'organiser des grèves, des manifestations et des désordres qui ont obligé M. Frondizi à prendre des mesures énergiques. L'état de siège fut proclamé, tandis que la police arrêtait les provocateurs, lors de la grève du pétrole de Mendoza. Par solidarité avec les ouvriers pétroliers, les 62 syndicats menacèrent de déclencher une grève générale. L'opposition bourgeoise s'étant manifestée à son tour, M. Frondizi s'est rendu compte qu'il était impossible de réaliser des réformes économiques sur une large base parlementaire. Après l'échec de la grève des cheminots et la démission du vice-président Gomez, il ne lui restait que l'appui de l'armée. Ainsi, l'Argentine vit de nouveau sous la menace d'une dictature militaire.

Le président Frondizi n'avait d'ailleurs pas d'autre voie pour sauver le pays d'une catastrophe économique. Seule une poigne de fer peu réduite à l'impuissance les syndicats comme aussi l'opposition bourgeoise. Grâce à l'armée, les problèmes économiques les plus urgents pourront être résolus sans retard. Une politique économique d'austérité permettra de rétablir la situation.

On escompte à Buenos-Aires que le crédit de l'Argentine pourrait être rétabli sur une base solide. Les capitaux étrangers devraient se montrer plus actifs.

L'aide financière de l'étranger est, à cette heure, indispensable pour vaincre l'inflation. Mais ce but ne pourra être atteint entièrement que lorsque les syndicats et les partis de l'opposition auront été réduits à l'impuissance. M. Frondizi ne peut désormais que s'appuyer sur l'armée. Cependant, le président Frondizi, qui est en même temps le chef des radicaux intransigeants, espère pouvoir élargir, dans un délai assez rapproché, son gouvernement. Si les mesures économiques prévues donneront les résultats escomptés le président devrait pouvoir, en outre, poursuivre sa politique d'intégration nationale. Les syndicats eux-mêmes devront revenir à de meilleurs sentiments. De nombreux milliers d'ouvriers sont en effet fatigués d'une lutte dont on ne voit pas l'issue, ni l'utilité. Cr.

Avis de verglas

On signalait ce matin du verglas dans plusieurs régions du plateau et du Valais. Comme on peut prévoir de nouvelles précipitations la nuit prochaine, spécialement dans l'ouest du pays, le danger de verglas va s'accroître considérablement.

Modifications sur la protection civile

Les directeurs militaires cantonaux se sont réunis mercredi à Berne sous la présidence du conseiller d'Etat Bachmann (Argovie), pour examiner le projet de la loi fédérale sur la protection civile. Des représentants des Départements militaires et de justice et police assistaient à cette séance extraordinaire. Plusieurs propositions de modifications ont été approuvées et transmises aux gouvernements cantonaux.

conseil national

Marché commun zone de libre échange et situation de la Suisse

Jeudi matin, le Conseil national entend quatre interpellateurs sur le Marché commun, la zone de libre échange et la situation particulière de la Suisse. Ce sont celles de MM. Weber (soc., Berne), Duft (cons. c. s., Zurich), Buhler (rad., St-Gall) et Reichling (paysan, Zurich). Les interpellations des quatre grands groupes du Conseil national ont pour but de fournir au Conseil fédéral l'occasion d'exposer devant les Chambres la situation actuelle qui intéresse au plus haut point notre économie et de préciser la position de la Suisse.

La voix du gouvernement

C'est M. Holenstein, président de la Confédération, chef du Département de l'économie publique, qui répond, attendu que M. Petitpierre, chef du Département politique, répond ce matin même, dans un sens identique à une interpellation de M. Speiser (rad., Argovie) au Conseil des Etats.

Précisons, toutefois, que M. Holenstein a commencé par rappeler la dernière phase des négociations à Paris, puis il a parlé des efforts entrepris pour aboutir à une réglementation transitoire et, enfin, il a exposé l'ampleur probable de la discrimination et ses répercussions sur l'économie suisse. M. Holenstein a terminé sa déclaration en indiquant les possibilités que nous avons de nous défendre contre la discrimination.

Le Conseil fédéral pense que seule une procédure, solidaire et unilatérale entre en ligne de compte, une procédure qui réserve à chaque Etat membre de l'OECE une légitime possibilité d'influence sur les arrangements à conclure. Seule, une entente unilatérale durable entre la communauté économique européenne et les autres pays de l'OECE peut garantir l'égalité de traitement de tous les pays de l'Europe occidentale.

Le gouvernement suisse appuiera, en conséquence, toute tentative d'intégration où nous serons reconnus comme un membre libre de toute alliance, neutre et indépendant.

Après le discours de M. Holenstein, les quatre interpellateurs se déclarent plus ou moins satisfaits ; puis la discussion générale est ouverte.

Intégration européenne

M. Alfred Borel (rad., Genève) pense que si la crise actuelle s'est produite, c'est que l'on n'a pas suffisamment compris chez nous la puissance du mouvement qui pousse à l'intégration européenne. Ce mouvement est irréversible et l'intégration se fera avec ou sans nous. L'orateur critique l'émission récente en Suisse, d'un emprunt de 50 millions de francs à la manufacture française de Saint-Gobain, affectée à la Confédération du patronat français, laquelle est la principale des discriminations dont l'industrie suisse sera frappée.

« L'opinion publique, dit le député de Genève, ne comprend pas que la Suisse prête son appui financier pour renforcer une industrie française au détriment de notre économie ».

M. Duttweiler (ind., Berne) parle plus spécialement de l'Union Européenne de Paiements et se demande ce que notre pays va faire à ce propos.

M. Vincent (pop., Genève) se livre à quelques observations sur l'OECE et la situation de la Suisse dans le monde actuel occidental.

M. Holenstein précise que l'emprunt de Saint-Gobain fut l'aboutissement de longs pourparlers, mais qu'à l'avenir on se montrera plus réservé dans ce domaine. Quant aux mesures que la Suisse sera appelée à prendre nécessairement, elles seront mûrement étudiées et rien ne sera précipité.

Taxe d'exemption du service militaire

Le Conseil reprend ensuite la discussion des articles de la loi sur la taxe d'exemption du service militaire, à l'article 5 qui fixe le statut des Suisses de l'étranger. Par 63 voix contre 47, le Conseil adhère au texte du Conseil fédéral, selon lequel les Suisses de l'étranger seront exemptés de la taxe après huit ans de séjour à l'étranger à l'âge d'élite et après 5 ans à l'âge de la landwehr. La minorité, à laquelle s'était rallié M. Reverdin (lib., Genève) avait proposé 5 et 3 ans. Par 47 voix contre 42, le Conseil refuse une disposition nouvelle qui aurait assimilé les Suisses du Lichtenstein aux Suisses du pays.

A l'article 7, une minorité propose d'assimiler aux militaires les spécialistes de la protection civile qui ont reçu une instruction particulière. Cette proposition est renvoyée à la Commission, de même qu'un amendement de M. Debetaz (rad., Vaud) tendant à exempter de la taxe les militaires victimes d'accidents survenus au cours d'une participation à un exercice obligatoire.

L'examen de la loi sera repris à la session de printemps, au mois de mars.

La séance est levée.

conseil des états

Allocations de renchérissement

Le Conseil des Etats s'est occupé jeudi matin des allocations de renchérissement, où subsistent certaines différences avec le Conseil national. Pour ce qui est de la garantie minima, M. Locher (cons.-c. s., Appenzel Rhodes Intérieures), propose d'approuver les taux légèrement plus élevés du Conseil national. Le conseiller fédéral Streuli s'y oppose, estimant que la décision du Conseil national n'est pas justifiée matériellement. Au reste, une garantie minima ne serait plus nécessaire. M. Rohner (rad., St-Gall) appuie M. Streuli, mais M. Clavadetscher (rad., Lucerne) pense qu'il faut se rallier au Conseil national. C'est ce que fait la Chambre par 20 voix contre 13, de même que sur les autres points du projets.

M. Speiser (rad., Argovie) demande ensuite au Conseil fédéral des éclaircissements sur l'état des négociations en faveur d'une zone de libre échange.

Le conseiller fédéral Petitpierre lui a répondu.

Assurance des ouvriers agricoles

Le conseiller fédéral Etter accepte ensuite avec quelque réserve, un postulat Moulin (cons.-chrét. social, Valais), sur l'assurance des ouvriers dans les régions montagneuses.

Sur quoi, M. Buri (pab., Berne) rapporte sur la révision proposée par le Conseil fédéral de la loi sur le désendettement agricole. La Confédération poursuivrait son aide aux paysans qui en sont dignes et sont dans l'embarras et pour cela mettrait à la disposition des autorités les moyens nécessaires prélevés sur le fonds de désendettement agricole et qui n'ont pas été utilisés audit désendettement. Le rapporteur recommande l'adoption de la révision proposée. Après discussion et intervention du conseiller fédéral Streuli, l'entrée en matière n'est pas combattue et le projet est adopté sans opposition.

Répondant à une interpellation de M. Jean-Louis Barrelet (rad., Neuchâtel) M. Holenstein, président de la Confédération, précise que la révision du statut des vins est pour bientôt. M. Barrelet se déclare satisfait.

(suite en 2e page)

Au Conseil d'Etat

(Suite de la première page)

Circulation routière

Enfin le Conseil des Etats se trouve devant une ultime divergence concernant la loi sur la circulation routière. Convient-il, comme le propose le Conseil national d'accorder des exceptions à l'interdiction générale d'organiser des courses en circuit fermé, ou ne vaut-il pas mieux ne pas le faire? M. Mueller (rad., Argovie) soutient la thèse du Conseil national. M. Auf der Maur (cons.-chrét. social, Schwytz), qui tout d'abord était absolument contre toute exception, cède et renonce à faire opposition. De ce fait, toutes les divergences sont éliminées.

Session extraordinaire des Chambres fédérales fin avril 59

M. Hostenstein, président de la Confédération et M. Dietschi, président, ont annoncé au Conseil national que l'on envisageait de convoquer une session extraordinaire des Chambres dans la dernière semaine d'avril, pour examiner les nouveaux tarifs douaniers. Le Conseil national aura la priorité de l'examen de cet objet, qui ne viendra devant le Conseil des Etats qu'au cours de la session d'été. La décision définitive, quant à l'opportunité de convoquer cette session extraordinaire, sera prise au cours de la session ordinaire de printemps. Le président de la Confédération, les présidents des deux Chambres et les présidents des deux Commissions du tarif douanier se sont prononcés mercredi, lors d'une réunion, en faveur de la convocation de la session extraordinaire, car cet objet d'importance exigera un long et minutieux examen.

Réserves abondantes de fruits de table

Comme il fallait s'y attendre après l'abondante récolte de fruits de cette année, une première vérification des stocks exécutés par la Fruit-Union Suisse a confirmé que les provisions en pommes et poires de table représentaient des quantités encore jamais atteintes. A fin novembre, il a été communiqué de commerces privés et syndicats un total des stocks de 43.235 t. Le Valais a été spécialement fécond, on compte 14.162 t. de reinettes du Canada, 808 t. de franc roseau, deux sortes de pommes typiquement valaisannes. Mais aussi les réserves en boskoop qui s'élèvent à 8.533 t. et en pommes cloche (cette sorte se prête spécialement à la mise en cave) qui sont de 8.863 t., devraient largement suffir jusqu'au printemps et même jusqu'à l'été prochain. En outre, les stoks en poires comptent la quantité étonnante de 749 t., chiffre également jamais noté jusqu'à ce jour.

Un aliment précieux: la pomme

La science a découvert, depuis longtemps déjà, que l'homme n'a pas seulement besoin pour vivre d'albumine, de graisse, d'hydrates de carbone, d'air et d'eau, mais que d'autres substances, qui sont indispensables à la reproduction des cellules et aux divers processus physiologiques, sont également importantes pour un corps sain. Dans cette catégorie se rangent, à part les vitamines et les substances minérales, l'enzyme, les amino-acides ainsi qu'une foule d'éléments traceurs qui aujourd'hui encore ne sont qu'en partie connus. Les aliments qui renferment la totalité de ces substances sont nommés, par les physiologistes de l'alimentation, aliments complets. La pomme en est un exemple typique. A part de l'albumine, de la graisse et de l'hydrate de carbone, elle contient au moins 10 se's minéraux différents, une demi-douzaine de vitamines, surtout de la vitamine C, et divers acides de fruit, en tout 2 douzaines de substances connues.

Il faut défendre la qualité des kirschs suisses

En une époque où nous connaissons tant de difficultés pour l'écoulement de nos fruits, il semble que moins que jamais on ne devrait pouvoir entreprendre quoi que ce soit qui pourrait accroître encore ces difficultés.

Or, c'est précisément cette époque que choisissent certains importateurs pour faire entrer en Suisse de grosses quantités de kirschs tchécoslovaques. De juillet à novembre, en effet, quelques grosses maisons de liqueurs de Suisses alémaniques n'en ont pas importés moins de 80.000 litres. Cette marchandise arrive à 4,4 centimes franco frontière par degré d'alcool, auxquels il faut ajouter 9 cts de droits d'entrée, ce qui représente 13,4 cts par degré d'alcool ou Fr. 6.03 par litre d'alcool à 45°, soit à peine davantage que la moitié du prix du kirsch indigène.

Les effets de ces importations n'ont pas tardé à se faire sentir. Une rapide enquête effectuée dans le canton de Fribourg et dans la Côte vaudoise a montré que, depuis près d'un mois, les ventes se sont arrêtées et qu'il n'y a plus de demande de la part de la Suisse alémanique, alors que le tiers seulement du kirsch produit en 1958 est écoulé. Les importateurs semblent ne s'être nullement soucieux du montant des stocks disponibles au pays.

Est-il nécessaire de dire que la qualité de ces kirschs est le plus souvent fonction de leurs prix, c'est-à-dire pour le moins douteuse? Si l'on en venait à les mélanger à nos kirschs indigènes, cela ne pourrait aller sans causer grand tort à ces derniers auprès du consommateur. Or, si la loi interdit le coupage de nos eaux de cerise avec d'autres eaux-de-vie, elle n'empêche pas les mélanges d'eaux de cerise d'origines différentes.

Cette situation comporte donc pour nos producteurs un danger certain: non seulement les amateurs d'eaux-de-vie de qualité se détourneront des leurs, mais la baisse du prix du kirsch leur vaudra une baisse du prix des cerises. En outre, on fait le jeu des alcooliques invétérés, qui recherchent des boissons alcooliques partout, sans se soucier le moins du monde de la qualité.

C'est pourquoi le comité d'action pour la protection du kirsch demande:

- 1) que les chimistes cantonaux contrôlent de près la qualité des kirschs importés et ne laissent recourir à l'étiquette de qualité pour aucun produit qui n'y a pas droit;
- 2) que le mélange de ces kirschs avec les kirschs indigènes soit interdit;
- 3) que leur origine soit indiquée en caractères gras sur l'étiquette;
- 4) qu'un contingentement des importations soit envisagé, soit par réduction de l'impôt sur les spécialités, soit par augmentation du droit de monopole, soit peut-être même par la révision du statut de l'alcool.

Nouvelliste valaisan

De loin le plus fort tirage du Valais

Téléphones

Le mieux illustré du canton

Ami du Nouvelliste, remets ce BULLETIN D'ABONNEMENT à un parent, un voisin, une connaissance. Merci!

(A découper et à nous envoyer sous enveloppe)

Le soussigné désire s'abonner au «Nouvelliste valaisan» pour un an (Fr. 32,—); six mois (Fr. 18,50) (biffer la mention qui ne convient pas).

Nom: Prénom:

Domicile:

Adresse complète:

Signature:

(Prière d'écrire lisiblement).

Tout nouvel abonné s'engageant pour 6 mois au moins recevra gratuitement le «Nouvelliste» jusqu'au 31 décembre 1958

Sierre	027	5 02 13
Sion	027	2 31 51 2 31 52
Martigny	026	6 18 86
St-Maurice	025	3 65 61 3 65 62
Monthey	025	4 25 46

Elle voulait assassiner sa rivale

VEVEY, 18 décembre. (Ag.) — Jeudi soir, le tribunal de police criminelle de Vevey, siégeant avec le jury, a condamné Simone Perroud, 26 ans, ouvrière de fabrique à Corseaux, Fribourgeoise, pour délit manqué d'assassinat, avec circonstance atténuante d'irresponsabilité partielle, à 15 mois de prison, moins 195 jours de préventive, et à la moitié des frais. Le solde des frais est mis à la charge de David Bovay, 33 ans, chauffeur à Vevey, amant de Simone Perroud. Bovay, qui avait été renvoyé devant le tribunal pour tentative de meurtre avec circonstance atténuante de désistement tardif, a été acquitté.

Les deux complices avaient décidé de supprimer Mme Bovay, le 6 juin dernier, ils l'emmenèrent sur le pont du Fenil, au-dessus de la Veveyse, avec l'intention de la jeter par-dessus le pont. Simone Perroud, qui s'était munie d'une corde tenta d'étrangler sa rivale mais David Bovay intervint et délivra sa femme.

Le président de la Confédération reçu dans son canton

Il y a quatre ans, M. Paul Chaudet qui venait d'être élu au Conseil fédéral, était reçu avec enthousiasme par ses concitoyens vaudois. Jeudi, le canton de Vaud et singulièrement la ville de Lausanne lui ont réservé d'exceptionnel accueil déferlant et cordial en l'honneur de sa brillante élection à la présidence de la Confédération pour 1959. Le temps s'était mis de la partie et c'est un sourire tout baigné de soleil que le Lavaux offrit, au débouché du tunnel de Chexbres, à son fils élu à la charge suprême.

Un train spécial tiré par une locomotive décorée aux couleurs suisses et vaudoises avait quitté la ville fédérale au début de l'après-midi. Il emportait M. Chaudet, son épouse, leurs enfants, ainsi que M. Hostenstein, président sortant, les membres des bureaux des Chambres, les parlementaires vaudois accompagnés de nombreux collègues romands et alémaniques, les membres de la commission de la défense nationale, les représentants de l'Etat-major général de l'armée et du Tribunal fédéral des assurances.

A Fribourg, le convoi s'arrêta pour permettre au gouvernement de ce canton de saluer le nouveau président. La musique de la Landwehr, mobilisée pour la circonstance, jetait des notes allégres au-devant du train. M. Ducotterd, président du Conseil d'Etat fribourgeois, entouré de ses collègues et en présence de Mgr Charrière, évêque du diocèse, adressa ses félicitations et ses vœux. M. Chaudet remercia chaleureusement relevant combien il se sentait touché par ce signe d'amitié et de bon voisinage. Le train reprit alors sa marche vers Lausanne, non toutefois sans s'arrêter à Oron, première station vaudoise. Là, M. Chaudet fut salué par une délégation du Conseil d'Etat, conduite par M. Guisan, vice-président, escorté du chancelier et de deux huissiers. Le bureau du Grand Conseil vaudois et le préfet d'Oron s'étaient également déplacés. Le hasard fit bien les choses et c'est une filleule de M. Chaudet qui lui adressa le compliment d'usage.

A 15 heures 45 le train spécial entra en gare de Lausanne aux sons de la fanfare de la police lausannoise. M. Chaudet fut accueilli à sa descente de wagon par M. Oulevay, président du Conseil d'Etat, accompagné des Municipalités en corps de Lausanne, Corsier et Rivaz, ainsi que d'une délégation de deux membres du Tribunal fédéral, des cantons de Berne, Fribourg, Valais, Neuchâtel, Genève et du Tribunal cantonal vaudois. M. Chaudet sortit de la gare devant un détachement de gendarmes en grande tenue et fut salué par les ovations de la foule. Les invités furent transportés à Montbenon où se forma le cortège officiel. Cortège ouvert par un détachement de la police lausannoise et de la gendarmerie, entourant le drapeau cantonal et fermé par les drapeaux des unités vaudoises et de la ville de Lausanne.

Le cortège gagna la cathédrale où se déroula la cérémonie. Ouverte par un morceau d'orgue et les propos du pasteur Coigny, elle vit se succéder à la chaire MM. Oulevay et Hostenstein, qui présentèrent tous deux leurs vœux et félicitations à M. Chaudet. Celui-ci prit la parole à son tour pour remercier les orateurs. A l'issue de la cérémonie les invités se rendirent au Palais de Beaulieu pour une réception que leur avait ménagée le Conseil d'Etat vaudois.

Une fin d'année peu banale!

Il y a des gens, dont on ignore encore les noms, qui vont passer, en Suisse romande, une fin d'année peu banale.

Eux-mêmes se trouvent, pour le moment, dans l'ignorance de l'événement, et vous seriez du nombre qu'on ne s'en étonnerait pas!

Jugez-en plutôt: Pour sa tranche du 20 décembre 1958 la LOTERIE ROMANDE propose quatre gros lots de Fr. 25 000.—, 50 000.—, 75 000.— et 150 000.— qu'accompagnent une foule de lots intéressants.

Or, les billets gagnants d'une des deux séries doublent de valeur. On peut donc courir une double chance avec la même mise!

Convenez que les veinards finiront l'année d'une manière insolite, mais non inespérée.

Jamais le moment n'a été plus propice à tenter la fortune tout en venant en aide aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique que soutient inlassablement la LOTERIE ROMANDE!

Visions d'horreur dans un magasin de Bogota en proie aux flammes

Un incendie s'est produit dans le grand magasin «Almacén Vida» situé au centre de la capitale colombienne alors que les acheteurs se pressaient en foule à l'intérieur. Dû à un court-circuit, le sinistre s'est propagé avec une rapidité effroyable et la foule, en panique, s'est ruée sur les issues. 82 morts et une centaine de blessés, tel est le triste bilan de cette catastrophe. Notre photo montre les sauveteurs en action devant l'immeuble en flammes.



Le "Nouvelliste", inaugure aujourd'hui les aventures illustrées de SCORCHY SMITH

Scorchy
l'invincible



QUEEN ANN
Produits de Beauté
La science au service de la Beauté

RECETTE

de la bonne humeur :

UNE FONDUE



Conseil d'un épicurien :

à chaque semaine sa fondue

A vendre aux Portions de Vétroz

2 propriétés

en fourrage de 1 390 m² chacune

1 propriété

arborisée de 2 018 m².

Ecrire sous chiffre P 21 280 S., à Publicitas, Sion.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., Fr. 40.—; même qualité 140 x 170 cm., Fr. 50.—.

Port et emballage payés

W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86

OCCASION UNIQUE

Petit tracteur Grunder Diesel

à l'état de neuf, employé 9 mois, 2 000.— Fr. en dessous du prix d'achat.

Charles Kissling, Agence Meili, SION.

A vendre

tracteur monoaxe

11 CV, avec faucheur, charrue, et timonnière, le tout en parfait état. Prix 2 500.— francs.

Charles Kissling, Agence Meili, SION.

Treuil avec monte-charge

à vendre pour entrepreneur. Occasion intéressante.

Tél. (024) 2 29 61.

Poulets

du pays, préparés sur commande.

Se recommande : P. Bärenfaller, Les Marais, St-Maurice. Tél. 3 61 85.

omikron-222

les réputées et élégantes



lunettes acoustiques suisses

Prospectus, renseignements gratuits

MICRO-ELECTRIC SA.
LAUSANNE / 2. PL. ST. FRANCOIS

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton

en quelques lignes

● 1.214 sections groupant 22.000 gymnastes participeront à la fête fédérale de gymnastique du 9 au 12 juillet 1959, à Bâle. Les inscriptions correspondent à celles qui avaient été enregistrées lors de la fête précédente à Zurich (1954).

● Fribourg sera le lieu de départ et d'arrivée du Tour de Romandie 1959. Notre grande épreuve par étapes fera, naturellement, une incursion en Valais, mais pour l'instant, rien de définitif n'a été établi.

● Le camp de ski de la jeunesse suisse aura lieu à La Lenk, du 3 au 10 janvier 1959.

L'équipe nationale A, disciplines alpines, suit actuellement un cours d'entraînement à Davos sous la direction de Sepp Immoos; Bouby Romaldi et Raymond Fellay fonctionnent comme entraîneurs. Aux membres de l'équipe A se sont joints Georges Grünenfelder, Daniel Gerber, Willy Mottet, Robert Reich (les quatre meilleurs de l'équipe B), Yvonne Rüegg, Silvia Gnehm (les deux meilleures skieuses de l'équipe B) et Rosa Waser, la sœur d'Anne-Marie, particulièrement douée. Les sélections s'effectueront du 20 au 22 décembre.

● Un nouveau challenge international dit Super-Prestige a été créé (pour remplacer le Challenge Desgrange-Colombo); il groupera les courses suivantes: Paris-Nice-Rome; Paris-Roubaix, Paris-Bruxelles, Grand Prix S. Ockers, Bordeaux-Paris, le Critérium du Dauphiné libéré, le Tour de France, le Tour de l'Ouest, le championnat du monde sur route, le Grand Prix des Nations, Paris-Tours. Le vainqueur recevra deux millions (français) et le deuxième un million.

● Les Young Boys joueront deux matches (dont un à Berne), contre l'équipe nationale militaire italienne. Celui de Berne aura lieu entre le 18 et le 25 février.

● Aujourd'hui, à Perth, débute la grande internationale de tennis Etats-Unis-Italie, comptant pour la finale interzones de la Coupe Davis. N. Pietrangeli et Sirola affronteront Olmedo et Richardson. Les Américains partent favoris.

spectacles concerts conférences

Cinéma de Bagnes

« Les Ponts de Toko-Ri ». Une grandiose aventure sur l'aviation et la marine. L'ampleur de la fresque historique, la vie des pilotes, les scènes de détente à Tokio, composent une œuvre attachante où la cruauté de la guerre n'altère pas la profondeur et la grandeur des sentiments et des caractères. Grace Kelly et William Holden, les grands amoureux de l'écran, dans un film d'une intensité dramatique. Samedi 20 et dimanche 21 décembre, à 20 h. 30. Autorisé dès 16 ans révolus.

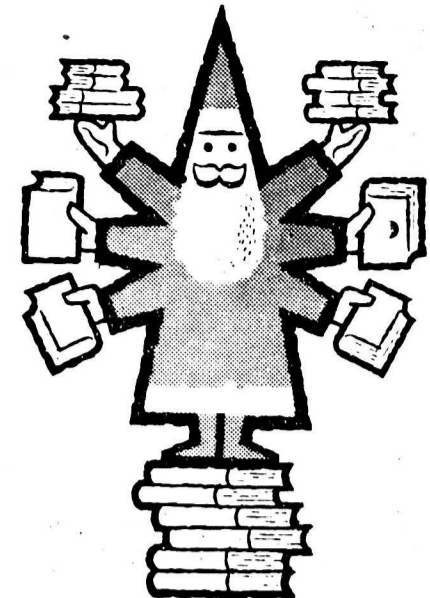
30 gouttes dans un peu d'eau!

CAMOMINT

extrait de menthe et camomille

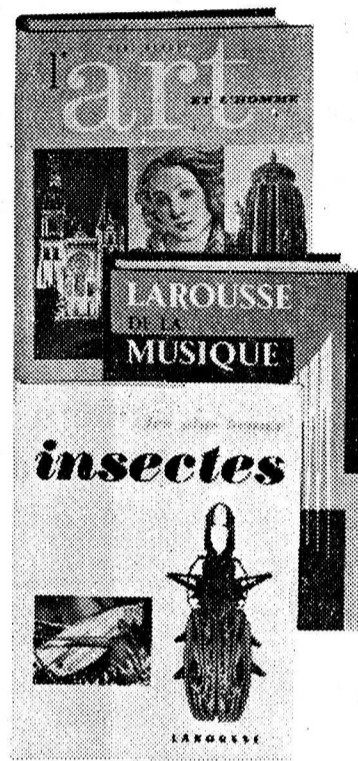
Contre tous les troubles possibles d'une mauvaise digestion! Le Camomint vous soulage et rafraîchit instantanément.

Le flacon Fr. 2.50 et Fr. 4.—

cadeaux pour tous cadeaux

LAROUSSE



nouveautés :

L'ART ET L'HOMME (3 volumes in-quarto)

Pour la première fois, une histoire de l'Art présentée en rapport avec l'histoire de la Civilisation et de la Pensée. Somptueuse illustration. Les deux premiers volumes : 158,60 Fr. Le Tome III sera publié en 1959.

LAROUSSE DE LA MUSIQUE (2 vol.)

Dictionnaire encyclopédique par le texte, par l'image, par le disque. Avec 1 disque encarté dans chaque volume : 160.- Fr - sans disques : 139.- Fr - Coffret d'illustrations sonores (8 disques) : 117.- Fr

LES PLUS BEAUX INSECTES MERS, GLACIERS, VOLCANS

Deux magnifiques albums de photographies en couleurs ou en noir, accompagnées de courts commentaires. Chacun : 25,35 Fr

REMBRANDT

Les reproductions des œuvres les plus marquantes du grand maître hollandais, choisies et commentées par E.R. Meijer : 30,75 Fr

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Le Guide Blanc 1959

La 24e édition de ce guide pour skieurs vient de paraître et sa diffusion s'effectue dans toute la Suisse.

Une fois encore Pierre du Tagui a réuni une abondante documentation et la brochure offre aux amateurs de sports d'hiver des renseignements précieux sur de nombreuses régions de notre pays. Tout le texte a été mis à jour et adapté aux innovations qui ont été apportées, depuis l'hiver dernier, aux diverses installations mécaniques des stations, notamment. C'est ainsi qu'en ce qui concerne Zweisimmen et le Rinderberg, d'appréciables détails sont donnés sur le nouveau télécabine; cela non seulement par le texte mais également par l'image. En effet, une planche panoramique en deux couleurs a été ajoutée à celles qui existent déjà dans ce guide et donne aux skieurs un aperçu saisissant des excursions partant du sommet du Rinderberg.

Ainsi avec ses 238 pages de texte, ses tickets-rabais, ses croquis, ses photos, ses 13 planches panoramiques en deux couleurs et sa carte générale de la Suisse, le GUIDE BLANC 1959 reste un auxiliaire dont les amateurs de sports d'hiver ne peuvent se passer.

« Aux 4 Vents »

Journal des jeunes, décembre 1958

Sommaire : Le mot du commissaire général. — Scoutisme en Afrique Noire. — Troubadour, toujours du tonnerre! — Vieux pèlerin, negro spirituel. — Les E. M. T. — L'agent OZ-24 à l'appareil. — Ivresse blanche. — Plaidoyer pour le livre d'or. — Enrichissez vos tallys. — Fanions de patrouille. — Concours. — Boucles et lassos. — Expérience et scoutisme canadien. — Chronique bibliographique. — Es-tu perspicace? — Kidnappé, roman en images. — Fr. 4.— par an. Compte de chèques postaux Genève I 5068.

Cinéma de Bagnes

Un film extraordinaire! Grace Kelly, William Holden, dans

Les Ponts de Toko-Ri

d'après le célèbre roman de James-A. Michener

Aux actualités : Le couronnement solennel de SS. Jean XXIII.

Samedi 20 et dimanche 21 décembre à 20 heures 30

IMPRIMERIE RHODANIQUE

travaux en tous genres

Le Dr Florindo-Zanetti

médecin à Riddes

annonce qu'il reprend le cabinet de feu le Dr Mariéthod à Vouvry

à partir du 2 janvier 1959

Par la même occasion, il remercie son honorable clientèle pour la confiance qu'elle lui a toujours témoignée.

Pour Noël

Un cadeau pour vos enfants s'impose!

AUX JOUETS WEBER sur 3 étages, un choix incomparable vous attend.

La maison spécialisée du Jouet

23, rue de Bourg LAUSANNE

Tél. 23 06 72

Franz-Carl Weber S.A.



CHAPITRE PREMIER

PAS PEUR DU TOUT?

« Un seul petit mouvement, de rien du tout, et je tire. T'as peur, hein? Il a peur aussi, ton gosse. Dis-lui de ne pas bouger, de ne pas aller vers toi, de rester près de moi. Dis-lui de ne pas aller vers toi, à ton gosse... »

— Viens, mon fils, viens!

— Mais t'es fou! Je te dis que je vais tirer sur lui. Tu t'imagines que, parce que ce n'est qu'un gosse, je vais hésiter? Non, mais t'es malade! Je n'ai pas le cœur si tendre, moi! Un pas de plus... et je tire... »

— Viens! viens!...

— C'est de la folie furieuse! Tu crois que je vais le laisser aller jusqu'à toi? Allons! ne fais pas l'idiot! Si tu fais ce que je te dis, je ne le tuerais pas. Mais sinon... je tire. Je suis un tueur, moi! ce qu'on appelle un gangster. Qu'est-ce que ça peut me faire, à moi, de descendre un môme? S'il vient vers toi... »

— Viens!

Clac...

« C'était bien, quand il disait à son fils de s'approcher, sous le revolver du gangster! »

— C'était du tonnerre!

— Il fallait qu'il soit bien sûr d'avoir déchargé le revolver du gangster! C'était rudement bien joué!

VOUS N'APPELerez PAS LA POLICE!

Roman policier par C. & M. BAYET

— Bah! j'en aurais fait autant. Et bien plus.

— Oh! tu sais papa, ça ne doit pas être tellement facile de se sortir d'une situation comme celle-là! Qu'est-ce que tu en penses, maman?

— Je n'en pense rien, mon enfant: cette histoire est absolument invraisemblable.

— Tu trouves?

— Mais bien sûr! Trois gangsters qui viennent de faire un hold-up, s'introduisant dans une maison et terrorisant une famille pendant quarante-huit heures... Ça fait peut-être un film mouvementé... si on veut...

— Si on veut!... C'était formidable! plein de suspense!

— Mais ça ne fait pas une histoire très vraisemblable.

— Dommage! c'était beau!

Odile, dix-huit ans, blonde, très jolie, remarqua:

« Il manquait une histoire d'amour. »

Jean-François, 11 ans, haussa les épaules:

« Les filles! »

Marcel Bolgère, le père, avait apprécié le film plus que sa femme.

« Humphrey Bogart était excellent dans le rôle du gangster atroce. »

Odile fit la moue.

« Il était hideux! »

— Il le fallait. C'était le rôle. »

Et Jean-François expliqua:

« Il était grimpé pour ça! Il n'est pas si mal que ça, d'habitude, Bogart. »

— J'espérais tout le temps, dit Odile, qu'il allait se faire prêter le rasoir du maître de la maison. »

Marcel Bolgère reprit:

« Frédéric March, qui faisait le père, ne jouait pas mal. Mais il avait l'air un peu vieux. »

— Dame! fit Jean-François, c'était le père!

— Les pères ne sont pas toujours vieux, jeune

nigaud. En tout cas, moi, j'aurais eu plus d'idées que lui.

— Je trouve qu'il ne s'en tirait pas si mal. »

Hélène, la femme de Marcel, demanda:

« Comment s'appelaient ce film, déjà? J'ai oublié le titre. »

Trois voix lui répondirent:

« La Maison des Otages. »

— Ah! oui, c'est vrai. Le titre et l'histoire étaient bien assortis. Plus calculés pour faire peur au public que pour faire respecter les vraisemblances.

— Bien sûr! un film policier!

— Je me demande, murmura Odile, si ce sont des choses qui peuvent arriver vraiment... je veux dire, à des gens comme nous, par exemple... »

Sa mère sourit et répondit, de son ton raisonnable:

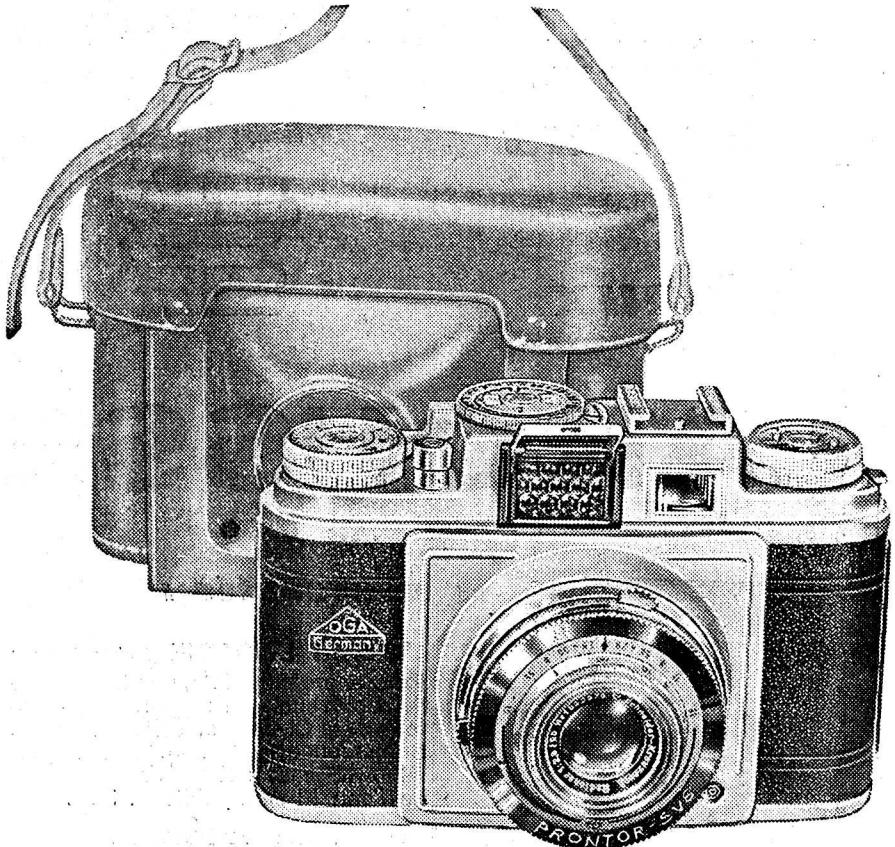
« Il ne faut pas prendre au sérieux les histoires qu'on voit au cinéma. »

— Ce serait pourtant drôle, s'écria Jean-François. Justement, nous sommes une famille comme celle du film: le père, la mère, le fils, la fille. Nous habitons dans une grande maison avec un jardin. Entre Humphrey Bogart avec ses amis.

« Haut les mains! » Puis: « Vous, le père, mettez-vous dans ce coin; et au premier mouvement, bing! Vous, la mère, allez préparer le dîner! vous, le fils, venez près de moi, comme otage! vous, la fille, ici que je vous viole!... »

(A suivre)

Pour vos cadeaux choisissez le meilleur



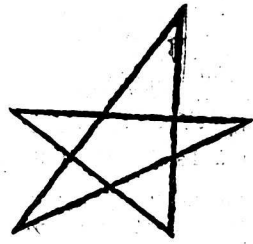
Appareil photographique OGA-Lux

avec posemètre « Gossen » incorporé. Appareil pour films 20 ou 36 poses 24/36 mm. Indices de lumination (diaphragme et temps de pose couplés). Objectif Schneider-Radiolar 1 : 2,9-50 mm., obturateur MXV/1 seconde - 1/300 de seconde, levier d'armement rapide, blocage contre les doubles expositions, compteur de vues. Boîtier robuste et plaisant. (27/1/32)

139.—

Etui « toujours prêt » assorti, en cuir, doublé avec renforcement métallique (27/1/31)

19.50

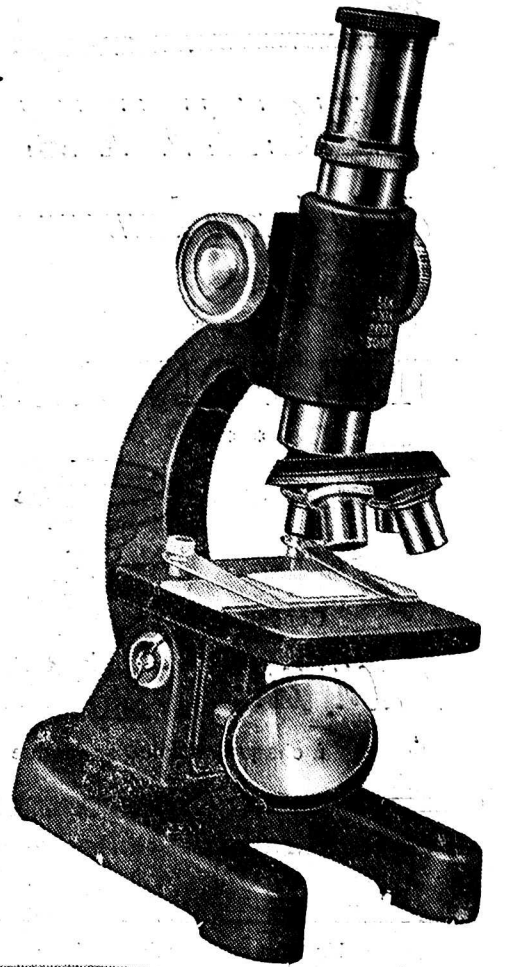


MICROSCOPE de table

« Champion », tête revolver de précision, mobile, 4 objectifs, grossissement 50 - 100 - 200 - 300 fois.

Exécution très solide (27/5/10)

15.—



MIGROS

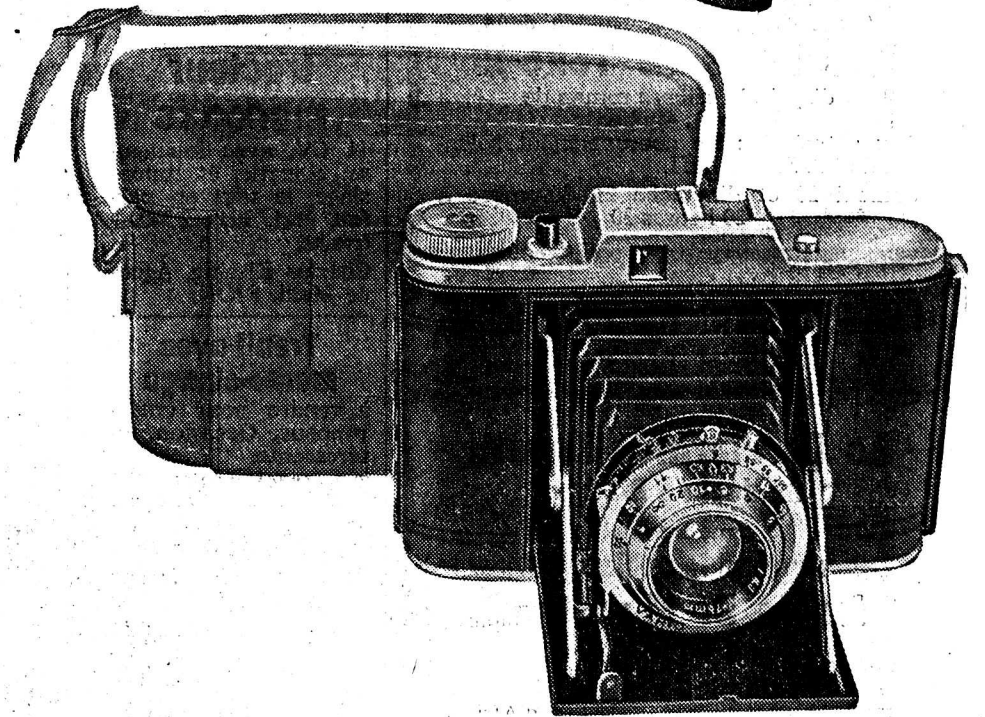
Camera ADOX-Golf

6 × 6 pour 12 poses pour films noir-blanc ou couleur. Objectif Adoxar 1 : 6,3 bleuté, obturateur « Vario » pour pose et instantanés de 1/25 à 1/200 sec., échelle de profondeur de champ, prise pour flash. Déclencheur avec verrouillage de sécurité (27/1/7)

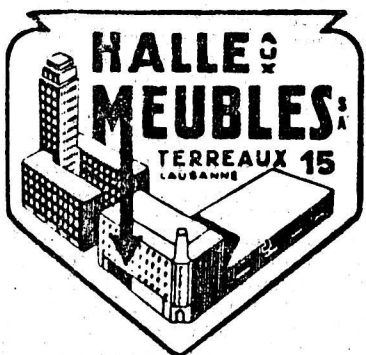
49.—

Etui « toujours prêt » (27/1/8)

12.95



IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres



Acheteurs de meubles

Avant tout achat, voyez nos grandes

EXPOSITIONS

sur 3 000 m²

et comparez nos

prix avantageux

Grands Magasins

Halle aux Meubles

S. A.

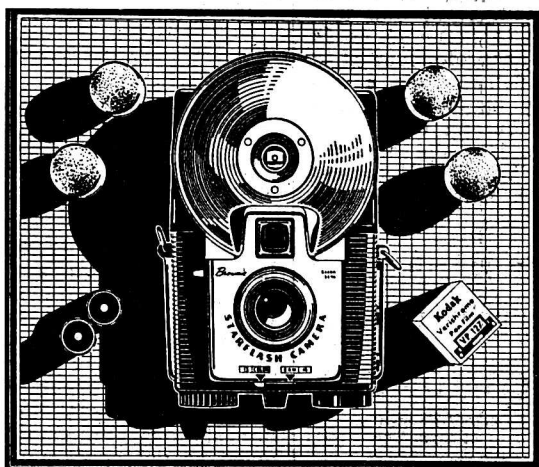
(fondée en 1918 avec 40 ans d'existence et d'expérience)

Terreaux 15 (sur garage Métropole, face église)

LAUSANNE

Une des plus grandes expositions de Suisse

Demandez nos facilités de paiement, notre catalogue et nos conditions de vente par carnet d'épargne.



Un beau cadeau pour Noël:

L'équipement complet Kodak Starflash

pour instantanés de jour et de nuit — pour photos blanc/noir — pour épreuves et diapositives en couleurs. Maniement extrêmement simple. Boîtier en divers coloris.

Fr. 42.50 seulement

En vente chez

PHOTO GRANGES
Droguerie - SAINT-MAURICE

Téléphone (025) 3 61 62

Lisez et faites lire le « Nouvelliste »

Contre la pluie!

Vêtements imperméables pour hommes. Marque Tretorn, fabrication suédoise extra-solide. Vestes normales à Fr. 34.50. Manteaux à Fr. 50.—. Rabais par quantité.

MAGASINS PANNATIER
à VERNAYAZ

Location de pâturages

Le Consortage de Ceintoneire de Vérossaz met en soumission, pour la période de 2 ans, soit 1959 et 1960, la location de son pâturage, pour estivage de 30 - 35 bovins.

Les soumissions sont à déposer jusqu'au 31 décembre 1958 chez Henri Morisod, président, à Vérossaz, où les conditions pourront être consultées.

Le Comité.

VW 1958

dernier modèle, super luxe, de première main, reprise éventuelle, facilités de paiement. 8 500 km.

André Paley, Garage JAN S. A., Lausanne
Téléphone (021) 25 89 62.

Apportez vos annonces assez tôt

Skieurs!

NOUS VOUS OFFRONS
LE PLUS GRAND CHOIX
EN

SKIS
FIXATIONS
PEAUX DE PHOQUE

EN EXCLUSIVITE :

Le dernier cri de la technique moderne
Le ski en fibre de verre

Exposition ouverte à tous, sans engagement

N'attendez pas,
vous serez servis plus rapidement

POUR VOS ACHATS, ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE
A LA MAISON

Pfefferlé & Cie

SION AVENUE DU MIDI — Tél. 2 10 21

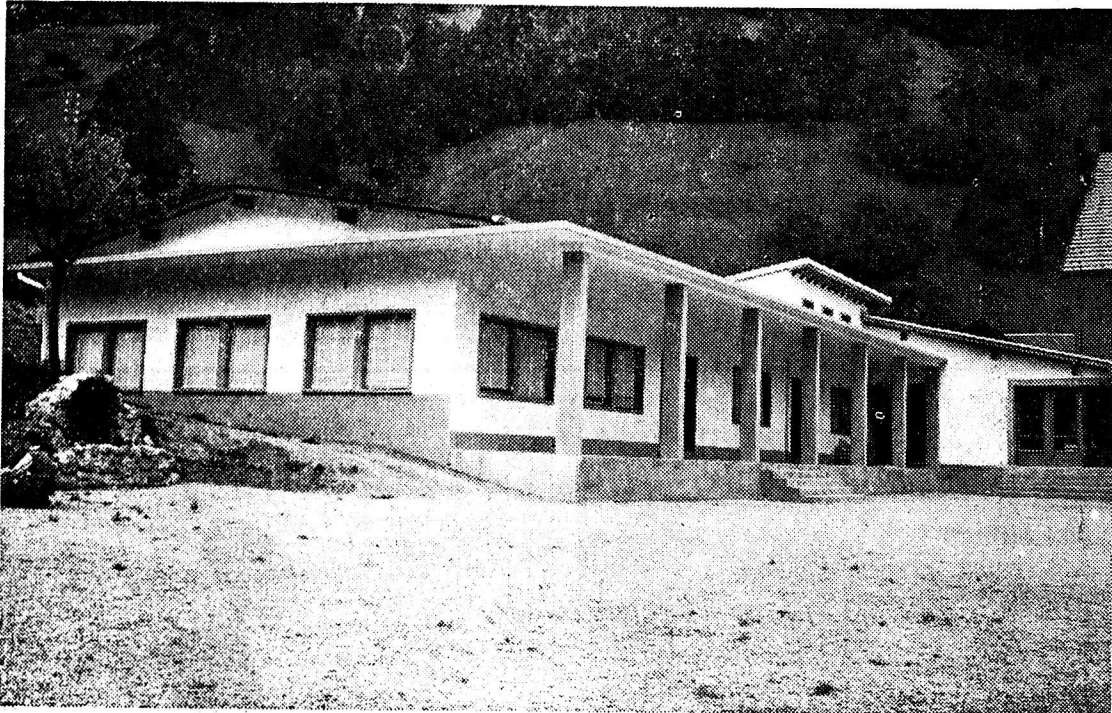


ATELIER
SPECIALEMENT INSTALLE
POUR LA POSE
DE TOUS LES MODELES D'ARETES

Le « Nouvelliste » et l'actualité valaisanne 1958

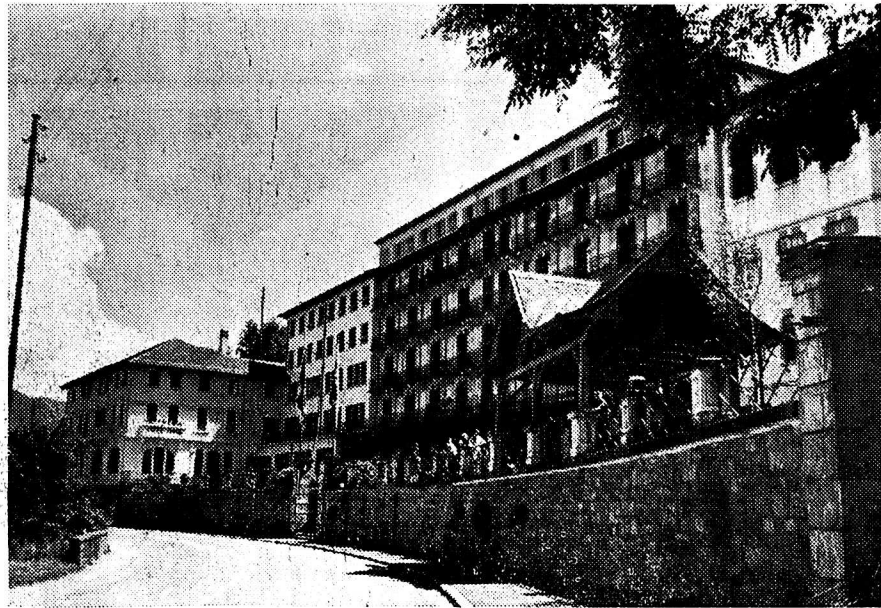
7

Images du district de Monthey



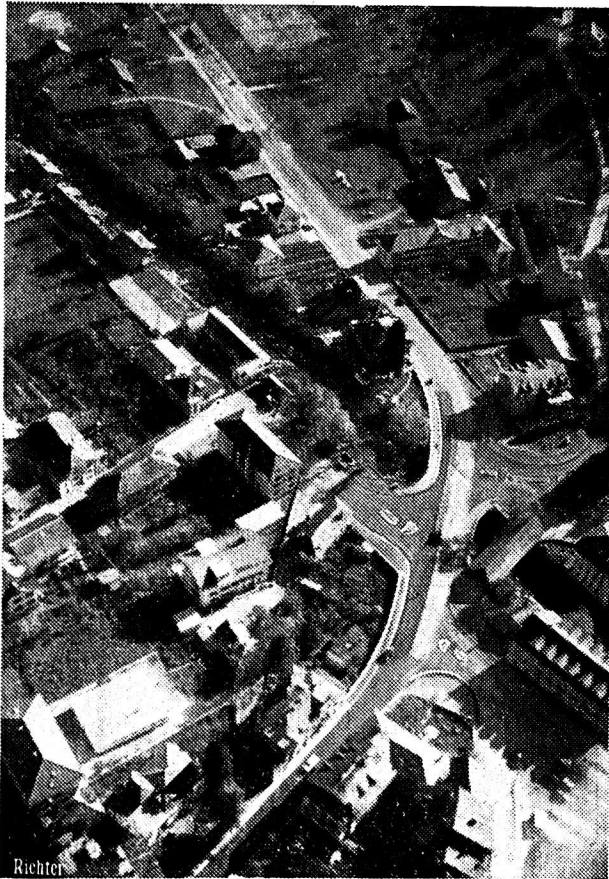
Le 16 août dernier, les nouvelles installations du Préventorium St-Joseph ont été inaugurées. Le bâtiment neuf abrite une salle de classe, une salle de jeux, des vestiaires et des douches.

Dimanche 28 septembre, Bouveret était la capitale de la charité du district de Monthey. Tout le village s'était mis à l'œuvre pour que la fête de bienfaisance en faveur du Préventorium St-Joseph soit une réussite. Les efforts des organisateurs furent largement récompensés. Lors du cortège, le groupe des « Sauveurs de Bouveret » ferma la marche.



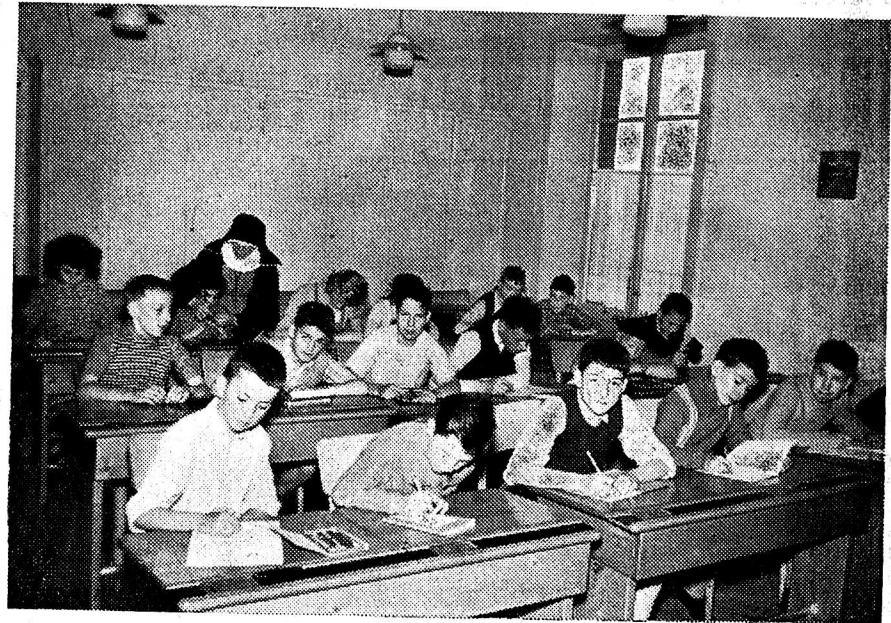
Dans le cadre paisible du village de Bouveret, l'Institut des Sourds-Muets est un magnifique fleuron à la chaîne des œuvres de charités de notre canton. Cet institut, d'abord ouvert à Géronde, fut transplanté à Bouveret, à l'hôtel de l'Aiglon qui fut transformé à cet effet. En 1954, par votation populaire, le peuple valaisan accordait les crédits nécessaires à l'agrandissement de l'établissement. Aussi, le 3 juin dernier, en présence de Son Exc. Mgr Adam, ce fut l'inauguration et la bénédiction des nouveaux locaux. Voici, vu de la route côté St-Gingolph, l'ensemble harmonieux de ces bâtiments d'où la vue s'étend sur toute la rive vaudoise du lac Léman. Une institution qui fait honneur à notre canton et particulièrement aux révérendes sœurs qui ont la charge de former tous ces petits déshérités qui pourront ainsi affronter la vie avec un bagage de connaissances plus que suffisant.

L'entrée principale du Préventorium. On remarquera comme l'architecture de l'annexe s'harmonise avec l'ancien bâtiment. Dans ce cadre grandiose de Val d'Illiez, avec au fond, les Dents du Midi.

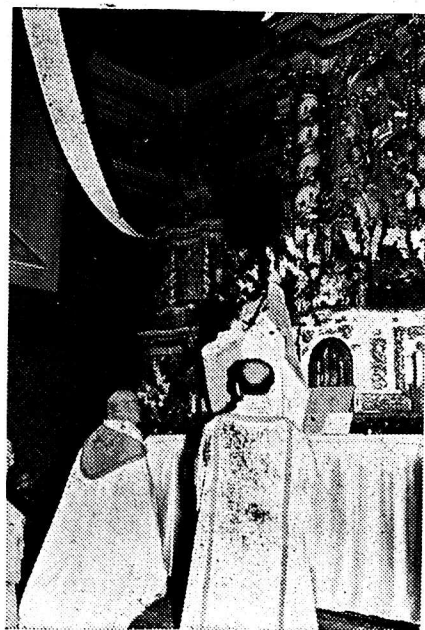


Une vue aérienne du quartier du nouveau Pont qui enjambe la Vièze, à Monthey. Ce Pont de béton remplace l'ancien Pont de Bois que l'on distingue à droite. Ce nouveau pont a prouvé durant l'été dernier que, s'il s'est fait attendre, il était vraiment venu au bon moment, étant donné la circulation intense sur la route St-Gingolph-St-Maurice. D'une portée de 27 m. il enjambe la Vièze pour 19,75 m.

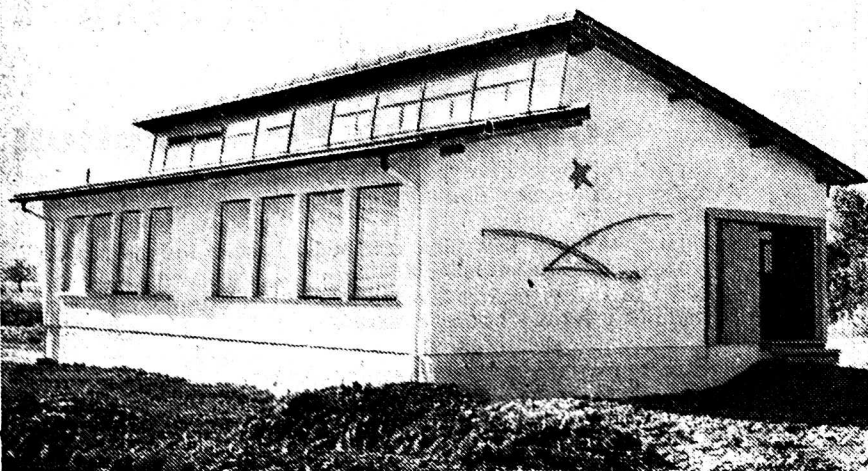
Une classe d'enfants « retardés » au travail. Il faut louer le travail accompli par les révérendes sœurs enseignantes qui déploient une activité insoupçonnable afin de former ces gosses pour qu'ils puissent traverser le chemin de leur existence sans trop de difficulté. A l'Institut de Bouveret, sourds-muets et enfants « retardés » reçoivent un enseignement des plus utiles tant au point de vue intellectuel, moral que spirituel. Le peuple valaisan, en accordant son aide financière à cette institution, a fait la œuvre de charité bien placée. Bouveret, lieu béni de ceux à qui la parole et l'ouïe ayant été refusée, y trouvent la joie de vivre malgré ce mur qui les sépare du reste de l'humanité. Bouveret, capitale romande de la démutisation.



Le dimanche 6 juillet la paroisse de Troistorrens assistait à la première messe du rvd Père Gérard Rey-Mermet.



Cet automne, les enfants du village d'Illarsaz, ont occupé les locaux de leur nouveau pavillon scolaire dont les plans sont l'œuvre de l'architecte Berut. Un bel effort de la commune de Collombey-Muraz.



Ces silhouettes de pompiers sur fond de fumée rappellent la tragédie de Revereuilaz qui, le 7 octobre dernier, frappa si brutalement la grande famille de 15 enfants de M. René Bressoud. Ce drame est encore dans toutes les mémoires puisqu'il a permis le merveilleux élan de générosité de notre population valaisanne toujours prête à témoigner de la vraie valeur de l'entraide.



Elle aura
davantage
de plaisir...



... si vous achetez ses cadeaux

Robes de chambre
Lingerie de France
Foulards soie
et soie imperméable
Fuseaux, vestes de ski
Belle confection

chez



Saxon - Café du Centre
Dimanche 21 décembre 1958, dès 14 heures

Loto annuel

organisé par la
Société de Secours Mutuels
Nombreux et beaux lots
Invitation cordiale

BOVERNIER

Dimanche 21 décembre, dès 14 heures

LOTO

organisé par la

Société de musique L'Echo du Catogne

Abonnez-vous au Nouvelliste

MAÇONS

qualifiés sont demandés. Travail assuré toute l'année. Bon salaire.

Faire offres à l'Entreprise Fritz REYMOND, Nyon, tél. (022) 9 57 74.

Services Industriels de Genève

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir un poste d'

employé technique

à la section des études du service de l'électricité.

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- Etre âgé de 27 ans au plus ; toutefois, les candidats dépassant cet âge et jusqu'à 40 ans révolus peuvent s'inscrire, sous réserve qu'ils remplissent, en cas de nomination, les conditions financières spéciales de la Caisse d'assurance du personnel.
- Jouir d'une bonne santé.
- Etre citoyen suisse ; à titre égal, la préférence sera donnée à un citoyen genevois.
- Posséder une bonne instruction générale.
- Etre porteur du diplôme fédéral de maître-installateur, d'un diplôme de technicien-électricien ou, à défaut, d'un titre jugé équivalent.
- Posséder quelques années de pratique dans le domaine des réseaux électriques et des installations intérieures.

Engagement pour une année à titre d'essai.

Le classement et le traitement correspondant dépendront des aptitudes du candidat.

Les personnes qui désirent poser leur candidature peuvent obtenir des renseignements complémentaires ainsi que la formule à remplir auprès de la direction du service de l'électricité, rue du Stand 12.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, doivent être adressées avant le samedi 27 décembre 1958, dernier délai, au Secrétariat général des Services Industriels, pont de la Machine.

En réclame

Oreiller 60 x 60 Fr. 7.50
Traversin 60 x 90 13.50
Duvet 110 x 150 27.50
L'ensemble 48.50
Envois contre remboursements

**P. Papilloud
meubles, Vétroz**
Tél. (027) 4 12 28.

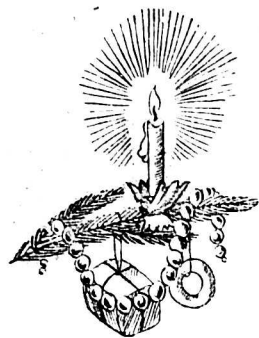
Sensationnel

le kg.
Lard maigre fumé 6.80
Saucisson extra 8.—
Saucisse de porc 6.—
Saucisse aux choux 5.50
Saucisse mi-porc 3.50
par 5 kg. 3.—
Beau bouilli 4.50
Saindoux pur 2.50

**Boucherie
Joseph Colliard
Bulle (Fbg)**

Tél. (029) 2 72 50 - appartement 2 71 37.

LISEZ ET FAITES LIRE
LE NOUVELLISTE



Primerose

Rue de Lausanne

SION
Mlle NANCHEN

**UNE SUGGESTION
POUR VOS CADEAUX !**

- * MANTEAUX - JAQUETTES
- * UNE BELLE ROBE
- * UNE JOLIE BLOUSE
- * ROBES DE CHAMBRE
- * UNE RAVISSANTE CHEMISE DE NUIT
- * DE LA LINGERIE FINE SOIE, NYLON
- * FOULARDS, GANTS, BAS

Créations de Paris en clips, colliers
broches

Mise de bétail et chédail

Le samedi 14 février 1959, à 9 h., M. Werner SCHNEEBERGER exposera en vente aux enchères publiques devant son domicile

Ferme des Tilles, à Rennaz

son bétail exempt de bang et de tuberculose et son chédail, soit le matériel d'exploitation complet et moderne d'un domaine de 90 poses vaudaises.

La vente commencera à 9 heures par le bétail. Collation à midi.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Werner SCHNEEBERGER, tél. (021) 6 83 03. Par ordre : Etude Ed. BERTHOLET, notaire, Bex

On cherche
sommelière

débutante acceptée.

Salaire garanti : 500.- francs par mois. Nourrie, logée. Vie de famille. Entrée de suite.

Hôtel de l'Ours, Courchapoix (J. B.), téléphone (066) 3 82 62.

On cherche
sommelière

de confiance dans café ouvrier et avec cinéma attenant. Entrée de suite.

Café de la Grenade, Aubonne. Tél. 7 80 67 / 021.

On cherche
**domestique
de campagne**

Eventuellement Italien.

S'adresser au Nouvelliste, à St-Maurice, sous Q 3968.

Vendeuse

cherche place ds magasin alimentation.

Certificat à disposition. S'adresser au Nouvelliste, à St-Maurice, sous R 3969.

Quel
**jeune homme
de campagne**

sain, robuste et de confiance désirerait travailler dans exploitation moyenne au Freiamt (Argovie) où il pourrait apprendre la langue allemande ? Doit savoir traire.

Bons patrons, vie de famille, bien nourri, logé et blanchi, gage Fr. 210.—. Entrée début février 59.

Offres sous chiffre P 42 324 F., à Publicitas, Fribourg.

On cherche à Sion, pour entrée immédiate

**cuisinière
ou personne**

sachant bien cuire, pr ménage de 4 personnes. Famille en vacances à Montana pendant les fêtes. Durée engagement : 1 mois. Salaire Fr. 300.—.

Ecrire sous chiffre P 15 443 S., à Publicitas, Sion.

La publicité élève le niveau de vie



La publicité, et plus particulièrement la publicité-press, est un pionnier du progrès.

L'annonce facilite la diffusion de toutes les choses qui rendent la vie plus belle et plus agréable et, favorisant leur vente, elle permet d'en abaisser le prix. L'annonce met à votre portée tout ce qui élève le niveau de vie.

Lisez les annonces!

**L'Imprimerie
Rhodanique**

est équipée pour vous livrer dans les délais les plus brefs tous les imprimés dont vous pouvez avoir besoin.

Saint-Maurice, téléphone 3 65 61

Il est là!

**Le tout nouveau
stylo à bille**

EVERSHARP

"Fountain-Ball"

permet une écriture plus aisée et plus personnelle, grâce à des perfectionnements uniques, tels que
● la bille poreuse
● une encre très concentrée
● la cartouche d'encre transparente à contenu triple.

2 modèles : nouvelle forme triangulaire, adaptée aux doigts ou forme ronde et svelte. Tous deux en 6 coloris.

Ne coûte que Fr. 7.50 dans les papeteries.

Exigez la marque de qualité gravée "Eversharp"

Chemins de fer fédéraux

La Division des travaux du Ier arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche pour sa section technique de la voie un

Dessinateur en génie civil

Conditions d'admission : être porteur du certificat d'apprentissage de dessinateur en génie civil.

Traitement : 20e, éventuellement 17e classe de traitement.

Délai d'inscription : 9 janvier 1959. S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des travaux du Ier arrondissement des CFF, à Lausanne.

Entrée en fonction : Dès que possible.

SOMMELIERE

est cherchée de suite. Local de football. Hôtel de Ville, La Tour-de-Peilz, tél. (021) 5 42 32

Annonceurs

n'oubliez pas le dernier délai pour la réception de vos textes : 15 h., la veille de la parution.

Les avis de décès font exception

**SITUATION INTÉRESSANTE
offerte à
sténo-dactylo-
secrétaire de direction**

ayant pratique et expérience, de langue maternelle française (préférence donnée à jeune fille sachant également l'allemand).

Place stable et très bien rétribuée. Entrée immédiate ou à convenir. Débutante s'abstenir.

Faire offres écrites avec photo, curriculum vitae, certificats et références sous chiffre P 15 480 S à Publicitas Sion.

VOUVRY

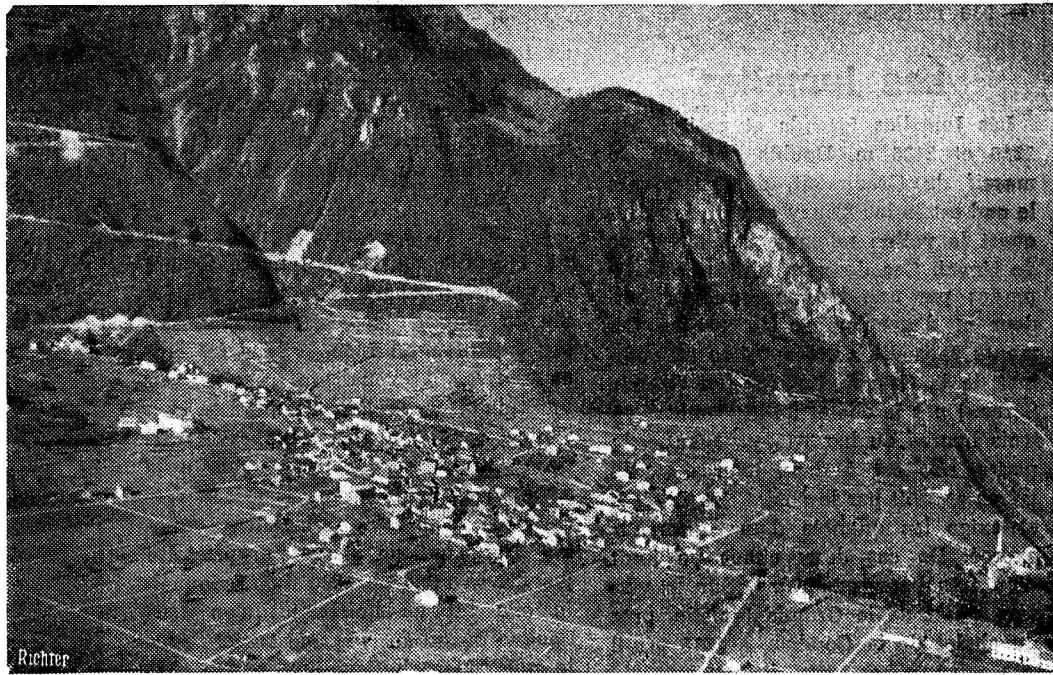
petite localité industrielle
et agricole du Bas-Valais

Ce bourg se développe
tant au point de vue agricole
qu'industriel

Textes, présentation, photos : Cg.-Nouvelliste

Vouvry (alt. 391 m.) sis à 11 km. au N.-N.-O. de Monthey, est un important centre dans la plaine du Rhône non loin de la rive gauche du Rhône. De la Dent du Velan (2056 m.) au point culminant des rochers de Savalenaz (2099 m.), le territoire de la commune forme frontière entre la France et la Suisse (Vallée d'Abondance), sur une longueur de 7 km. Les deux contrées communiquent entre elles par le Col ou Pas de Vernaz (1820 m.) qui est l'issue normale du val parcouru par le torrent du Fossaux. Miex, Flond, Chamosin, Porte-du-Scex sont les hameaux faisant partie de la commune de Vouvry. Vers la fin du siècle dernier, on comptait quelque 300 ressortissants de Vouvry établis en Amérique avec plus ou moins de bonheur.

Cette photo aérienne nous donne une vue d'ensemble du village de Vouvry. A l'angle droit, au bas du cliché, on remarque le bâtiment abritant les Ateliers de constructions métalliques et mécaniques de Vouvry. Derrière, on distingue nettement la haute cheminée de la fabrique de ciment. A gauche, la route conduisant à Miex et Tanay. Au départ de cette route, l'usine électrique. Plus bas au milieu des prés, tout à gauche, l'église et la cure.



Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1805, le village fut en grande partie incendié. Un nouveau sinistre survenu le 16 avril 1854, et surtout l'emplacement choisi pour la station des CFF ont contribué à déplacer le centre.

Autrefois, la terre de Vouvry faisait partie des domaines donnés à l'Abbaye de Saint-Maurice par le roi Sigismond de Bourgogne. Ce monastère y avait établi un vidomat qui fut inféodé notamment aux Sostionis de Saint-Maurice, aux d'Allinges et aux Boquis. Au commencement du XVIIe siècle, le fief était tombé en échute par défaut d'hommage, l'abbé Grilly s'en fit réinvestir par l'Etat du Valais et l'inféoda de nouveau à perpétuité à la famille de Fay de Monthey. Le premier de ceux-ci, Guillaume, acquit en outre le petit fief de Tanay, détenu par les

religieux du Grand Saint-Bernard. Néanmoins une autre partie de cette commune resta longtemps en possession des comtes de Savoie qui y faisaient administrer la haute et basse justice; vers l'époque de la Réformation, elle appartenait aux Tavelli. Moins d'un siècle plus tard, cette seigneurie particulière, était entre les mains des Quartéry, lesquels ne l'abandonnèrent qu'à la fin du XVIIIe siècle. Des traditions assurent que Charlemagne légua dans le village de Vouvry en allant au-devant des Lombards.

Au siècle dernier on y aurait trouvé des tombes de l'âge du fer. En 921, selon de vieux manuscrits, Vouvry s'appellait Wovreia; en 1017: Vobrelum; en 1272: Vuvrier; en 1720: Vuvry.

Porte-du-Scex

Lorsque l'automobiliste, emporté par la vitesse de son véhicule, venant du canton de Vaud, prend la route déroulant ses méandres le long du Rhône, côté valaisan, il traverse le fleuve et passe à côté de la Porte-du-Scex dont le château, construit en 1597, agrandi en 1624, 1667, 1667 et les années suivantes, commandait alors le passage de la rive gauche du fleuve, entre le Rhône et le haut rocher qui domine la vallée. Relié au roc par une muraille crénelée qui laissait le passage à la route internationale St-Gingolph-Brigue, le château a été complètement rénové l'année dernière et a fière allure. Autrefois, un pont-levis permettait d'accéder à la «Porte» du côté ouest.

Près de ce château fort existait jusqu'en 1906 un pont de bois couvert, reliant les rives vaudoise et valaisanne; il remplaçait un bac qui, avec ceux de Collombey et Massongex, constituaient les seuls moyens de communications entre Vaud et Valais jusqu'à St-Maurice; ce pont de bois, construit en 1839, fut donc remplacé par l'actuel en 1906.

En juillet 1902, le Rhône déchaîné, inonda la plaine de Vionnaz à la Porte-du-Scex. Les eaux se firent un chemin entre le rocher et le château en emportant une partie des fondations qui occasionnèrent l'écroulement de plus du tiers de l'édifice.

On sait que la ligne du «Tonkin» reliant St-Maurice à St-Gingolph passe entre le château et le Rhône sur la rive droite du canal Stockhalper et coupe la route reliant les deux rives du Rhône. Depuis deux ans, ce passage à niveau n'a plus fait parler de lui à la suite de la pose de demi-barrières; ce passage a eu ses heures de triste célébrité par plusieurs accidents mortels de la circulation.

Le château de la Porte-du-Scex eut ses heures de célébrité à différentes époques; ainsi y furent intallés à demeure, après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, un châtelain et une garde. En 1792, l'Etat du Valais y envoya une troupe de 350 hommes pour renforcer la surveillance de la frontière, lorsque l'armée des Alpes attendait des ordres pour envahir la Savoie.

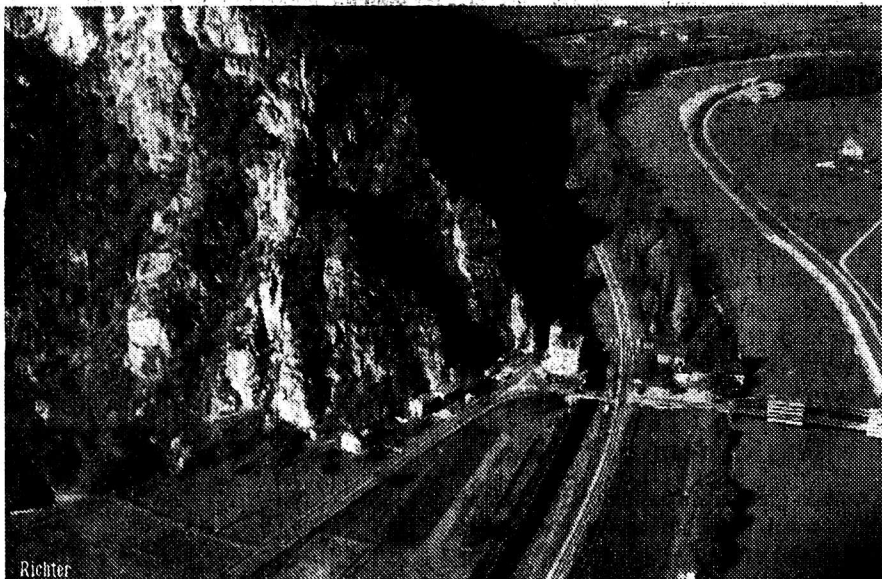
Tanay et son lac

Tanay (alt. 1420 m.) est un joli valon ouvert entre les rochers qui dominent les hameaux de Miex et du Flon à l'est, la cime du Grammont à l'ouest. C'est un bassin de forme elliptique plus ou moins régulière, au fond duquel se trouve, à l'altitude de 1380 m., le lac du même nom. Tanay forme un alpage communal ainsi que celui de l'Haut (anciennement appelé Looz), qui occupe sur la même ligne un valon supérieur moins riant, à l'altitude de 1800 m. Vu son site à la fois pittoresque et riant, Tanay est un lieu de villégiature aimé de nombreuses personnes amoureuses de la belle nature. Du haut du Grammont et des sommités avoisinantes qui entourent le valon, on a une vue magnifique sur toute la chaîne pennine (du Mont Blanc au Cervin) et sur le massif de la Jungfrau. On peut se rendre de Tanay à Novel et Saint-Gingolph par un sentier qui passe derrière le Grammont et traverse le valon de Lovenex.

Miex est relié au lac Tanay par le

col du même nom ouvert entre le Tâche et le Cheteillon.

Le lac Tanay long de 1 km. et large de 250 m. est situé à la base sud du Grammont. Il s'allonge à l'ouest et à l'est vers l'extrémité de la Combé ou du valon de l'Haut, formé de roches calcaires appartenant au jurassique et au crétacique supérieur (couches rouges); ces roches se présentent tantôt délitées, tantôt arrondies en croupes, tantôt encore recouvertes ou séparées par des pelouses et des massifs de sapins. Ainsi resserré dans la section la plus étroite du valon, le lac Tanay qui a une surface de quelque 25 ha. passe pour très profond; en réalité sa profondeur est de 30 mètres; il recueille, à son extrémité occidentale, vers les chalets de l'alpe du même nom, le torrent dit de Landy; descendant du valon plus élevé de Looz, qui l'alimente en grande partie; par contre, il n'a pas d'issue visible, mais on lui attribue l'alimentation souterraine de sources situées plus bas, au pied des rochers, et qui vont se jeter dans le torrent du Fossatix, près du hameau du Flon, à l'ouest de Miex.



Le rocher du Scex dominant la Porte-du-Scex dont on distingue bien le château qui laisse passer la route internationale St-Gingolph - Brigue. A droite, sur la photo, immédiatement à côté du château, le canal Stockhalper, puis la ligne CFF et enfin le Rhône enjambé par un pont métallique reliant la rive vaudoise à celle du canton de Vaud.



Le nouveau système de barrières au passage à niveau de la Porte-du-Scex. On remarque bien les demi-barrières permettant le passage à une voiture déjà engagée à la traversée de la ligne CFF.

Louis Carraux

VOUVRY

Entreprise de maçonnerie et terrassement

TELEPHONE (025) 3 42 35

Entreprise de charpente
Construction de chalets

René Ginier

VOUVRY

Tél. (025) 3 42 80

Barella

ELECTRICITE

MONTHEY

Tél. (025) 4 21 39

Toutes installations
en rapport
avec courants forts
et courants faibles

François Pot

et Fils

VOUVRY

Tél. (025) 3 41 48

Ferblanterie - Couverture
Ventilation
Installations sanitaires
Chauffages centraux

En 1901, la Société des Forces Motrices de la Grande Eau a exécuté des travaux destinés à demander à ce lac un supplément d'énergie électrique. C'est à cette fin que l'usine électrique de Vouvry a été construite. La prise d'eau a lieu au moyen d'un puits creusé au bord du lac. Un tunnel partant du fond de ce puits aboutit sur le versant extérieur de l'arête rocheuse qui sépare le lac du val du Fossaux. Sa longueur est de 280 m. Un autre tunnel de 100 m. aboutit ensuite à une canalisation de 80 m. qui atteint un troisième tunnel. La canalisation a une longueur totale de 3650 m. et la chute de 950 mètres.

Les Jumelles

Les Jumelles (grande et petite), alt. 2218 et 2185 m. Double sommité du massif du Grammont, dominant vers le sud-est le lac Tanay et vers le nord-ouest le vallon mi-savoyard, mi-suisse de Novel. Ces deux sommités sont séparées par une brèche d'une profondeur et d'une largeur de 100 m. On monte sans difficulté spéciale au sommet de la Grande Jumelle (ou Grande Sereux) par le chalet de la Combaz, en trois heures du lac Tanay. Quant à la petite, elle est à deux heures 45 du même endroit par le chalet des Crosses et exige les qualités d'un grimpeur exercé. De ces deux cimes on jouit d'un très beau panorama. Sur le versant ouest de la Grande Jumelle, près du chalet de la Combaz, à 1915 m., il y a un gouffre, sorte d'emposieu très profond. On dit même que des sondages n'ont pas pu atteindre le fond. Lors d'une épizootie qui ravagea les troupeaux des environs vers la fin du XXe siècle, on jeta dans ce gouffre de nombreux cadavres d'animaux. Les Sereux ou Jumelles se remarquent de loin, surtout de la plaine du Rhône. Ils apparaissent comme deux pyramides aiguës de calcaire jurassique supérieurement reposant sur du terrain schisteux.

La fabrique de cartonnage

est peut-être une des plus anciennes industries du canton car sa naissance est du domaine de l'inconnu. Selon une étude faite vers la fin du siècle der-

nier par M. Ch.-Moïse Broquet, de Genève, il semblerait que, sous le règne de l'évêque Hildbrand Jost, un négociant italien aurait obtenu de la Diète (1614) l'autorisation d'établir une papeterie à Naters (qui a existé jusque vers 1857) mais avec interdiction de ramasser les chiffons; ce fait permet de supposer, dit M. Broquet, qu'une autre papeterie existait déjà en Valais en 1614, à savoir celle de Vouvry. En effet on a trouvé du papier de Vouvry avec filigrane à l'écusson valaisan aux 7 étoiles, tiré des archives de la commune et datant de 1639.

Les papetiers vaudois se plaignent, en 1771, de l'exportation des chiffons en faveur des papeteries de «St-Gingoux et de Vouvray en pais Valley».

Vers le milieu du XVIIIe siècle, la fabrique appartenait à un Pignat puis aurait passé au début du XIXe siècle à un Bois.

En 1818 la fabrique est anéantie par un incendie mais est immédiatement reconstruite malgré la concurrence subie du fait de l'apparition des machines à papier. En 1840, la fabrique cessa toute activité mais fut reprise par un industriel de Bremgarten, professionnel avisé, M. Henri Weber-Nietlis-pach qui s'associa, en 1863, avec un de ses ouvriers pour former la raison Weber et Schoch. En 1879 c'était un nommé Fierz qui en devint propriétaire jusqu'à sa mort en 1890 date à laquelle elle fut en hoirie jusqu'en 1897 époque où fut formée une société sous le nom d'Ulrich Schelling & Cie. Aujourd'hui elle occupe une trentaine d'ouvriers tout comme

l'usine de ciment

C'est en 1860 déjà qu'une petite usine se construisit à l'avenue de la Gare, avec fours à Pierre à Perret pour la fabrication de la chaux. Si l'on en croit les archives de Vouvry, c'est en 1320 qu'une convention fut passée avec la commune de Vionnaz pour établir les droits des ressortissants de la première localité sur les fours à chaux de Pierre à Perret. Exploitée par divers propriétaires jusqu'en 1903, elle fut reprise à cette époque par la S. A. des Chaux et Ciments de Baulmes. Actuellement, il n'y a plus trace de cette première usine et un complexe de bâtiments datant d'une quarantaine d'an-

nées, plusieurs fois modernisés, est relié à la carrière de la Pierre à Perret par un téléphérique long de 2 km. et où circulent 24 bennes.

Presque en face de l'usine de ciment, à côté de la gare CFF.

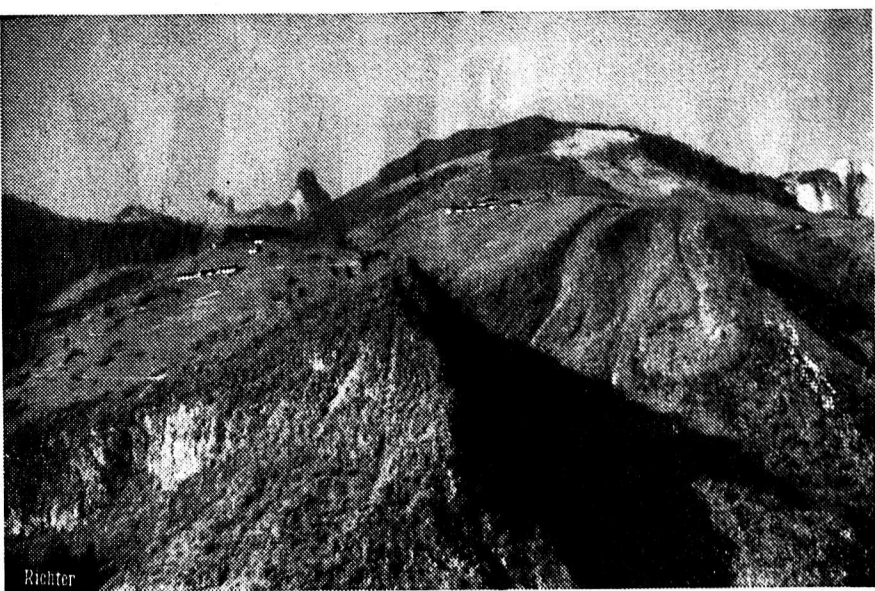
le séchoir de tabacs Turmac dont les installations modernes absorbent la production de quelque 70 hectares de terrains a un rôle extrêmement bienfaisant dans la région, puisqu'il traite environ un million et demi de kilos de tabac chaque année et occupe, en pleine saison, quelque 120 personnes.

Menuiserie

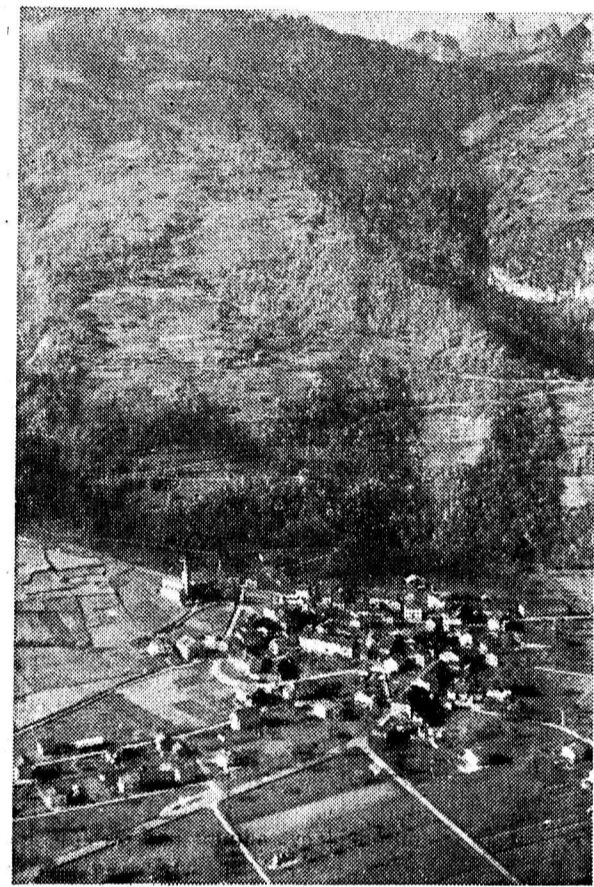
La menuiserie de M. Paul Parchet compte une quinzaine d'ouvriers. Son développement est dû aux qualités de son chef qui a su édifier cette petite entreprise sur des bases solides et en a fait la renommée par un travail sérieux.

Et les artisans

Ils sont nombreux et leur valeur professionnelle est reconnue par tous



A gauche, le hameau de Mayen, reconstruit à neuf dont on distingue bien les bâtiments. Un peu plus haut, à droite, le village de Torgon, Revereulaz est juste au-dessus de Mayen, caché par la forêt. Plus haut de gauche à droite Pic Linleu et La Broya.



Le village de Vionnaz vu d'avion. A l'angle inférieur gauche de la photo la route cantonale. La 2e route transversale est celle qui conduit à Illarsaz-Aigle. Au sommet du village, à gauche, l'église paroissiale. Sur les hauteurs, les hameaux de Mayen, Revereulaz. Torgon n'est pas visible sur ce cliché. Les producteurs de lait de Vionnaz livrent maintenant leur lait à la centrale de Vouvry.

Et l'agriculture

Alors que partout ailleurs, la paysannerie tend à diminuer, il semble qu'à Vouvry elle se maintient, sinon se développe. Cela est dû en partie au fait que quelques paysans ont su tenir le coup et lutter pour que la «terre ne meure pas», mais aussi grâce au remaniement parcellaire et aux travaux d'assainissement et à l'évolution des méthodes de travail dans les cultures. Il y a aussi le séchoir de tabacs qui y est pour quelque chose puisqu'il permet d'occuper une superficie de 70 hectares pour la production de la feuille à Nicot. L'agriculture de Vouvry est donc saine sans être aussi prospère que celle de certaines régions du Valais.

Les territoires agricoles communaux sont travaillés par de nombreux paysans qui sont restés attachés à leur terre et une grande exploitation agricole occupe une vaste superficie de quelques 300 hectares, qui a nom, le

Domaine des Barges

Cette exploitation, qui est souvent visitée par des personnalités du monde agricole, est un modèle du genre. Sous l'énergique et combien entendue direction de M. Fritz Biéri, ingénieur agronome, des expériences y sont faites en corrélation avec une exploitation rationnelle. De partout (de France, de Belgique même) on vient visiter les installations techniques et la manière rationnelle et rentable avec laquelle on y travaille. L'année dernière, grâce à des méthodes étudiées et poussées fort loin, ce sont :

- 1200 tonnes d'herbe séchée qui ont été livrées au marché suisse (on sait que notre agriculture en importe de grandes quantités de l'étranger);
- 100 tonnes de céréales de semences;
- 50 tonnes de céréales panifiables;
- 800 tonnes de semences de pommes de terre;
- 1500 tonnes de betteraves sucrières qui ont été livrées à Aarberg.

Le Domaine a sa propre laiterie qui centrifuge le lait et utilise les résidus pour son propre cheptel porcin. Quant aux bovins, il y en a plusieurs centaines.

Le Domaine des Barges a été créé il y a une vingtaine d'années, terrain gagné sur les marais. Il faut louer tous ceux qui ont conjugué leurs efforts pour arriver à un tel résultat. Disons aussi que M. Biéri sait s'entourer de collaborateurs à la hauteur de la tâche qu'il doit accomplir, afin que le Domaine des Barges réponde toujours davantage à ce que l'on peut en attendre.

Jusqu'à maintenant, Vouvry avait sa laiterie qui travaillait le lait du village seulement. Une nouvelle laiterie ayant été construite, il nous a paru intéressant de renseigner nos lecteurs sur les raisons de cette nouvelle construction. Nous avons donc été trouver M. Levet qui a bien voulu nous recevoir et nous donner tous les renseignements intéressants cette institution locale qui est devenue régionale depuis peu.

ceux qui ont recours à leurs services. Ils ont déjà réalisé de belles œuvres à Vouvry et dans la région. La dernière en date est la nouvelle Laiterie de Vouvry qui fait l'objet de ces pages, aujourd'hui.

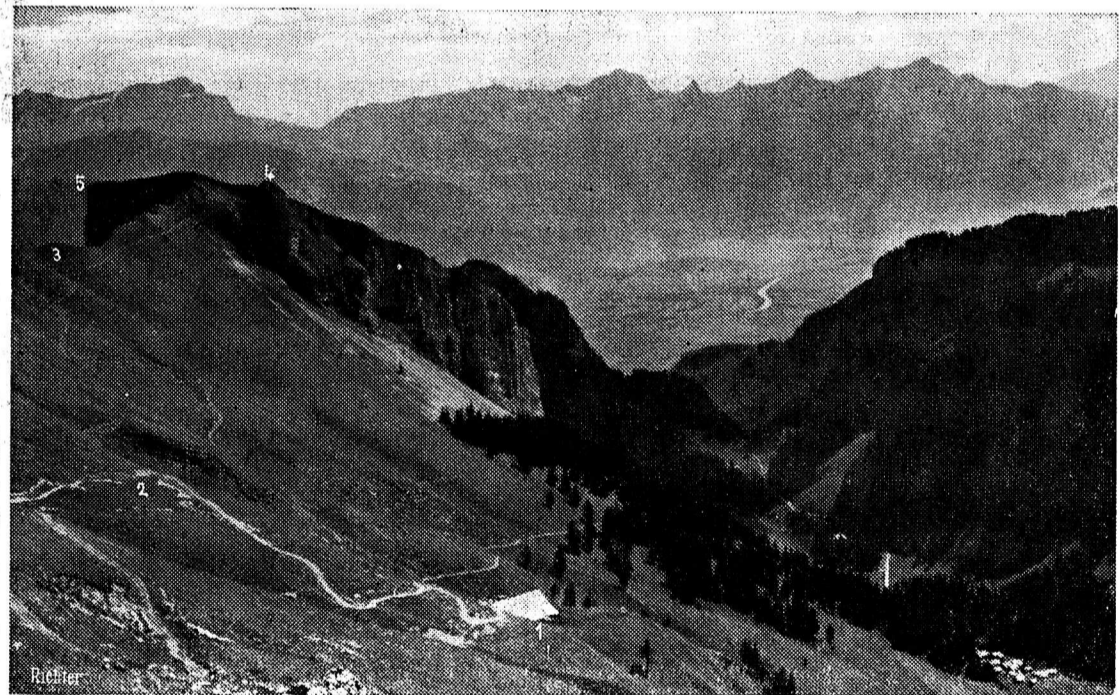
Un atelier de constructions mécaniques

a vu le jour récemment et s'efforce, avec bonheur, de se faire connaître en dehors de la localité par un travail de qualité. Son développement est lent, il est vrai, mais cela est la preuve d'une volonté de bien faire pour arriver à de bons résultats.

Une fabrique de textiles

occupe surtout du personnel féminin, procurant ainsi du travail aux jeunes filles du village et des alentours. Une vingtaine de personnes y sont employées et peut-être que, en développant les contacts avec l'extérieur, le personnel pourrait y être augmenté pour le plus grand bien de la population.

Notre cliché, tiré des archives, nous montre, au fond, à droite, le hameau de Tanay. A mi-chemin, sur le chiffre 1, le chalet des Crosses et le sentier conduisant au Grammont. L'arête entre les chiffres 4 et 5 : l'Allamon. A l'horizon, les Préalpes vaudoises. On remarque bien les méandres du Rhône au centre de cette photo.



|

René Quaglia

MAITRISE FÉDÉRALE
GYPSERIE - PEINTURE
VOUVRY

|

! **MENUISERIE**

Paul Parchet

VOUVRY

▲

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET MÉCANIQUES DE VOUVRY S. A.

CHARPENTE
CHAUDRONNERIE
SERRURERIE
CONSTRUCTIONS EN ACIER SOUDÉ
PYLONES POUR LIGNES ÉLECTRIQUES
BANCS D'ÉCOLE
PORTES DE GARAGES

VOUVRY
TÉLÉPHONE (025) 3 41 79

* **Firmin Pignat**

VOUVRY

Téléphone 3 41 95

* **GYPSERIE - PEINTURE**

PAPIERS PEINTS

VOUVRY a construit une laiterie centrale

afin de répondre aux exigences de la production laitière

Un peu d'histoire

Jusqu'en 1931, sur l'emplacement de la laiterie actuelle, se trouvait un bâtiment qui servait de laiterie pour deux sociétés différentes : Laiterie d'En-Haut et Laiterie d'En-Bas. Ce bâtiment était séparé par un mur mitoyen et les installations étaient donc en double, chacune des sociétés ayant les siennes, d'où frais généraux doublés.

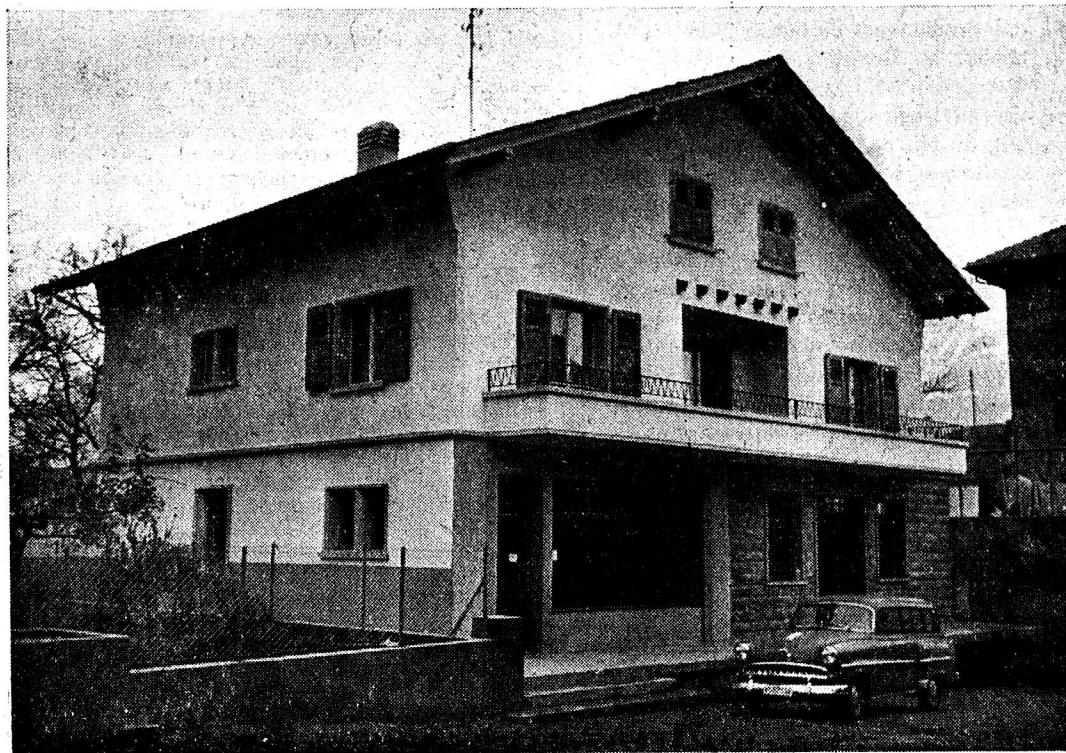
Jusqu'à cette époque, c'était donc le principe du «tour de lait». En 1931 sous l'impulsion de M. Alfred Pôt, qui était président d'une des so-

tion de son cheptel (porcherie en particulier).

Quant aux producteurs de Vouvry qui avaient vu baisser le rendement en lait de leur cheptel, baisse due surtout au fait de l'élimination du bétail à la suite de la lutte contre la tuberculose bovine pratiquée en 1951, les années suivantes virent cette production doubler puisqu'elle passa, dans les années 1952 à 1955, à 450.000 litres en moyenne. En 1957 c'était 486.000 litres. Les prévisions pour 1958, en se basant sur ce qui est déjà acquis se chiffrent à 550.000 litres.

La façade principale du bâtiment de la Laiterie. A gauche, le local de vente, et à droite le local de réception du lait. Au premier étage, un appartement a été aménagé pour le fruitier. A souligner qu'un petit local a été réservé, au 1er étage également, pour le comité local qui pourra être aménagé en bureau si les besoins s'en font sentir.

Lignes sobres et élégantes du bâtiment s'harmonisent bien avec les constructions avoisinantes.



La nouvelle construction

C'est en 1948-49, qu'une première étude pour la construction d'une nouvelle laiterie, sous l'impulsion de M. Victor Cornut, alors président de la société, fut mise en chantier.

Cette étude était basée uniquement

sur la production laitière de la commune de Vouvry. Il était également envisagé la création d'un magasin de vente pour les produits fruitiers mais il n'était pas envisagé la création d'une centrale pour la région de Vouvry à St-Gingolph.

Devant l'augmentation constante de la production laitière de la commune, un premier projet préparé par le bu-

teries du district livraient alors leur lait à Monthey pour la consommation pendant la période de l'alpage dans le Centre.

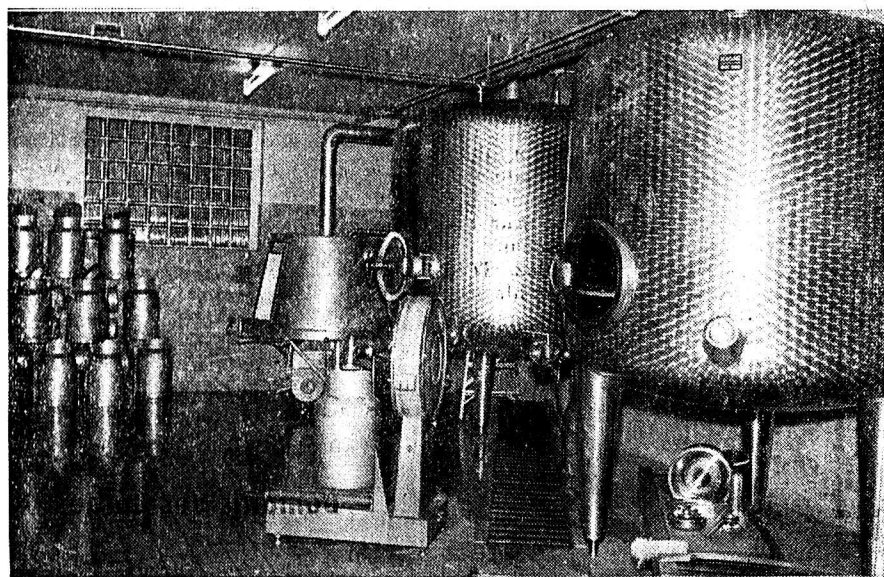
Avec la création de la nouvelle laiterie de Vouvry, Monthey restera la Centrale pour Massongex, Collombey-Muraz, le Val d'Allez, alors que toutes les laiteries du reste du district enverront leur lait à Vouvry.

Il faut préciser que la centrale de Vouvry ne livrera le lait à celle de Monthey qu'au moment où le lait de consommation sera demandé par le centre du Valais et cette période se situe normalement de juin à décembre.

Actuellement les nouvelles installations de la Laiterie de Vouvry ne sont plus adaptées à la production du fromage. Le mode d'exploitation le plus rationnel est adopté par presque toutes les sociétés de laiteries de plaine et le lait est donc livré pour la consommation dans les régions qui en manquent durant la saison estivale, et la production beurrière lorsque ce lait est en suffisance partout. Pendant la période de janvier à juin, Vouvry centrifugera son lait.

La transformation du lait en crème est beaucoup plus simple du fait d'installations moins compliquées et de personnel réduit à sa plus simple expression. Il faut aussi souligner que la fabrication du fromage demande des caves spéciales pour sa conservation, alors que pour la centrifugation, les installations sont moins coûteuses et moins importantes. Les risques sont moins grands pour la fabrication beurrière que pour celle du fromage, car il faut soigner, travailler ce dernier, une fois fabriqué, ce qui n'est pas le cas pour le beurre.

Il est bien entendu qu'en fabricant du beurre, il reste aussi des résidus qui sont alors utilisés par les producteurs au prorata de leurs besoins; si tous les résidus ne sont pas utilisés par les producteurs, la Laiterie de Vouvry peut les vendre au Domaine des Barges qui dispose de deux porcheries.



Au premier plan, les deux tanks pour le stockage du lait, d'une contenance de 3000 litres chacun. Au fond, la machine à laver les boilles. On remarque également la balance utilisée pour le pesage du lait lors de sa ré-expédition.

ciétés, et avec le concours de M. Emilien Pôt, président actuel de la commune, on a cherché la fusion de ces deux sociétés. Cela n'a pas été tout seul évidemment. Il a fallu passablement de contacts, des controverses s'élevant auprès de certains producteurs qui n'étaient pas décidés à cette fusion. Afin d'aboutir à un résultat assez rapide, chacun des deux initiateurs établit une liste des producteurs à contacter dans les deux sociétés et susceptibles de se rallier à leur idée. C'est ainsi que lors d'une assemblée générale des deux sociétés, l'accord de la majorité des sociétaires était acquis et ce fut la création de la Société de Laiterie de Vouvry en 1931. A cette date furent édifiées les installations qui ont existé jusqu'en 1957.

La production

De 1931 à 1957, la Société de laiterie de Vouvry, qui récoltait le lait des producteurs de la commune, fabriquait le fromage. C'est ainsi qu'en 1932, la production de lait atteignait 160.000 litres pour passer, en 1934 à 144.000. Soulignons que la laiterie n'était ouverte que pendant la période d'hiver, c'est-à-dire de décembre à juin, époque à laquelle le bétail montait à l'alpage. En 1939, la production atteignait à nouveau 160.000 litres. Durant les années 1942 à 1950, le Domaine des Barges, bien que n'étant pas membre de la Société de Laiterie, y livrait sa production, ce qui fait que la Laiterie voyait son volume de production augmenter dans de fortes proportions car ce Domaine, la première année, fournissait déjà 36.000 litres, pour passer en 1945 à 60.000, en 1946 à 128.000 et en 1949 à 190.000. Le Domaine des Barges décida alors de centrifuger lui-même son lait étant donné qu'il avait moins de manutention pour le transport des résidus de lait nécessaires à l'alimenta-

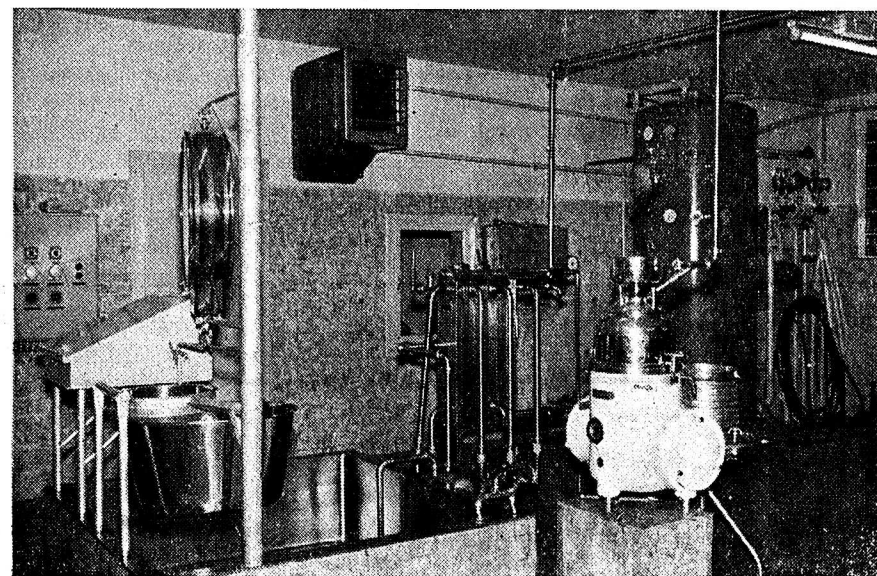
C'est dire la nécessité d'édifier de nouvelles installations.

Jusqu'en 1947-48, la production laitière était presque entièrement transformée en fromage et en beurre. Pendant la période d'été, la plus grande partie du bétail était à l'alpage, et la laiterie n'était pas en exploitation. A la suite du remaniement parcellaire, en 1948, le bétail étant gardé plus facilement en plaine durant la période d'été, la production laitière était plus conséquente.

La Fédération valaisanne des Producteurs de lait, qui importait de très grandes quantités de lait de l'extérieur du canton, afin de ravitailler le centre du Valais pendant la saison d'été, a décidé la création d'une centrale des sociétés de laiteries du district de Monthey qui favoriserait le ravitaillement en lait du Centre. C'est ainsi que toutes les sociétés de lai-



Le local de vente reluit de propreté et le brillant de ses catelles claires le rend accueillant. Le lait est mesuré au moyen d'un appareil spécial, tout à droite, évitant une manutention inutile et une perte de marchandise tout en étant plus hygiénique.



Vue partielle du local de coulage où les producteurs apportent leur lait. A gauche la balance du pesage de la réception du lait sous laquelle se trouve la cuve où repose le lait avant d'être pompé dans le refroidisseur pour être ensuite conduit dans les tanks. En hiver, cette pompe réchauffe le lait pour le passer ensuite au centrifuge dans un bassin spécial. Au fond, à droite, on remarque la chaudière utilisée pour la fabrication de l'eau chaude, le chauffage central.



**A NOTRE
RAYON
DE MODE
MASCULINE
VOUS TROUVEREZ
UN CHOIX
DE QUALITÉ
ET DE BON
GOUT**

COMPLETS
DEPUIS FR. 135.—
AUTO-COATS
DEPUIS FR. 69.—

GRANDS MAGASINS
Gonset^{sa}

MONTHEY

reau de construction de l'Union suisse des paysans, prévoyait la création d'une laiterie uniquement pour le village, mais était alors conservée la fabrication du fromage. Les constructions envisagées tenaient compte de celles existant. Après avoir étudié, discuté ce projet, et pris des contacts avec la direction de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, à Sion, M. Michelet, le directeur de la FVPL, fut d'accord pour que la laiterie de Vouvy envisage alors la réfrigération du lait, du fait de l'insuffisance de la production de la centrale de Monthey qui s'avérait trop petite malgré son agrandissement de 1950. Il fallait éventuellement agrandir les installations de Monthey ou alors construire une autre centrale dans la région. C'est ainsi que la Société de laiterie de Vouvy en arriva à décider la création d'une centrale beurrière qui, ainsi, faciliterait l'écoulement du lait dans les centres, lors de l'alpée.

Le comité de la laiterie était sceptique quant au changement de fabrication (celle du fromage étant remplacée par la réfrigération). Ce scepticisme était partagé par quelques producteurs qui avaient l'habitude de recevoir «leur» fromage et «leur» beurre. Mais ces réticences furent vaincues après des études approfondies, parce qu'il était évident que la production beurrière était plus rentable que celle du fromage et donnait beaucoup moins de soucis.

A l'assemblée générale, le projet présenté par le comité fut admis sans opposition, ce qui permit la construction du bâtiment actuel et de ses installations.

Les producteurs avaient donc admis que, pour eux, il était aussi rentable, sinon davantage, de centrifuger le lait plutôt que de le transformer en fromage, d'autant plus que la laiterie de Vouvy deviendrait la centrale pour les communes de Vionnaz, Port-Valais, et éventuellement St-Gingolph si, une fois, la production laitière devenait intéressante dans ce village.

A Vouvy, le producteur reçoit ainsi régulièrement sa paie du lait alors qu'auparavant, avec la fabrication du fromage, il devait attendre la vente de ce dernier aux consommateurs pour recevoir son dû.

Signalons que la construction actuelle est l'œuvre de M. l'architecte

Pourquoi les baisses des vins étrangers n'ont pas eu de répercussions sur le marché des vins indigènes

On a pu lire dans les «Nouvelles Howeg», reproduites par la «Schweizer Hôtel-Revue» du 11 décembre 1958, les réflexions suivantes concernant le marché des vins :

« Dans les milieux des consommateurs, en partie aussi chez les restaurateurs, on a incontestablement mis de trop grands espoirs sur la répercussion que les baisses étrangères exerceraient sur les prix indigènes. On oublie trop souvent que le prix n'est pas seulement constitué par la contre-valeur que touche le vigneron pour son raisin. Dans les vins importés surtout, les frais de transport et les taxes frontalières (douane et contribution au Fonds vinicole) représentent une part importante du prix de revient. Dans les vins ordinaires, le transport et la douane constituent souvent la part du lion. Les études paraissant dans les quotidiens devraient vouer une plus grande attention à ces faits irréfutables. Il faut aussi signaler que, lors des grandes hausses, le marché indigène n'a jamais payé le prix maximum. Les erratiques oscillations du pendule des prix ont alors été freinées avec succès par le commerce d'importation qui a fait intervenir les réserves provenant d'achats antérieurs. C'est là une autre raison encore pour laquelle la baisse, dont on parle tant, ne saurait prendre les proportions spectaculaires que l'on escompte ça et là. »

Ces réflexions appellent les commentaires suivants :

1°) Les taxes frontalières n'ont absolument pas l'importance que veulent leur attribuer les «Nouvelles Howeg». Elles ne se calculent pas en pourcents des prix comme les marges des intermédiaires. Leur tarif comporte des montants fixes payés en fonction du poids brut de la marchandise. Il n'a pas été révisé depuis 1921, et est de-

venu parfaitement désuet. Le Secrétaire antialcoolique mène une campagne tout à fait justifiée en faveur de sa révision dans le sens d'une augmentation suffisante. Si les baisses de prix des vins étrangers n'ont pas été davantage perceptibles jusqu'ici pour le consommateur, c'est en vertu du phénomène généralement constaté par les économistes à l'heure actuelle d'une baisse des prix de gros accompagnée d'une hausse des prix de détail.

2°) Il faut prendre acte du fait que les milieux d'hôteliers et de restaurateurs fondent des espoirs sur la pression que les bas prix des vins importés peuvent exercer sur les prix des vins indigènes. On a, en effet, maintes fois affirmé, dans les services du Département fédéral de l'économie publique, que ces deux catégories de prix n'avaient pas de répercussions l'une sur l'autre, parce qu'elles concernaient des marchés nettement distincts.

3°) Il faut également prendre acte du fait que, pour ces mêmes milieux, si les prix des vins indigènes n'ont jamais connu une hausse pareille à ceux des vins étrangers, cela serait dû essentiellement aux manœuvres que les importateurs de vins ont pu effectuer à l'aide des réserves encore en leur possession. De l'accord de stabilisation et des sacrifices auxquels ont consenti les producteurs en s'y conformant, ces messieurs ne soufflent mot. On doit souhaiter que les autorités et le commerce de gros aient, eux, meilleure mémoire, et ne chercheront pas à profiter des baisses survenues dans des pays n'ayant connu aucun accord de stabilisation pour en obtenir une analogue dans notre pays.

Albert Berrut qui a étudié les locaux de façon toute spéciale étant donné l'exiguïté de l'emplacement utilisé. Il y a fort bien réussi et la FVPL, comme l'Union suisse des paysans, l'ont admirablement secondé.

Il faut rendre hommage au Comité de la Société de laiterie qui, sous l'impulsion dynamique et entendue de son président actuel, M. Othmar Levat, avec patience et méthode, a tout mis en œuvre pour arriver au résultat magnifique qui se concrétise aujourd'hui par une activité intéressante et utile pour tous les producteurs d'une région.

Quand la rationalisation agricole entraîne la surproduction

Les paysans, on le sait, se plaignent de ce que jusqu'ici l'ensemble des prix qu'ils touchent de leurs produits ne soit pas parvenu à leur assurer la parité de revenus avec les autres milieux de la population. Ils réclament donc des prix rémunérateurs.

« Rationalisez davantage vos moyens de production, leur répond-on. Vos frais de production par unité produite s'en trouveront diminués, et, pour de mêmes prix, vous aurez des bénéfices plus importants! »

Les paysans suivent sagement ce conseil, et voilà que le résultat de cette rationalisation est une telle augmentation de la production que les prix s'écroulent. A tel point que, fréquemment, le produit brut obtenu n'est guère supérieur à celui d'une récolte déficitaire.

« Il n'y a qu'une issue à ces difficultés, leur dit-on alors; réduisez votre production! » Autrement dit, ou bien détruisez une partie des récoltes obtenues, ou bien renoncez à rationaliser.

Un tel illogisme de l'opinion publique est flagrant. Et, puisqu'en bonne démocratie les pouvoirs publics doivent lui demeurer soumis, on pourrait craindre que ceux-ci ne se montrent guère plus logiques qu'elle. Heureusement que maintes administrations font preuve d'un raisonnement plus sain. Elles comprennent qu'il faut assurer à nos agriculteurs des prix rémunérateurs et suffisamment réguliers pour leur permettre

de compenser lors des années d'abondance les déficits des années de maigres récoltes.

C'est notamment le cas de la Régie des alcools, qui n'a pas craint de tout faire pour encourager l'amélioration des moyens de culture et de sélection de la pomme de terre, et qui néanmoins agit par tous les moyens en son pouvoir pour maintenir des prix rémunérateurs de ces tubercules, malgré les rendements toujours plus croissants obtenus par leur culture.

Mais il faut reconnaître qu'elle n'a pas la tâche facile. En 1958 en effet, la récolte suisse totale s'avère atteindre 159 000 wagons, soit 2 000 de plus qu'en 1956, année la plus forte que l'on avait connue jusqu'ici, bien que les surfaces cultivées aient été inférieures de 1 000 hectares à celles de 1957 (récolte: 150 000 wagons). Cet accroissement du rendement à l'hectare montre bien la part de la rationalisation dans l'accroissement du rendement total.

On ne manquera pas de reprocher à la Régie des alcools d'avoir encouragé une rationalisation qui doit lui valoir de sérieuses difficultés financières. Elle est en réalité demeurée dans la logique d'une saine politique agraire. On ne trouvera pas d'issue à ces difficultés en réduisant sans autre la production de pommes de terre, mais en la supplantant partiellement par une production de betteraves accrue grâce à la construction d'une seconde sucrerie.

LA GRANDE NUIT DE L'OPERA

avec, pour la première fois, **Maria Meneghini-Callas** dans le deuxième acte de la Tosca.

Ce soir, à 21 h. 25, à la Télévision romande.

WILLAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE MORAND MARTIGNY

Où va Emile?

CHOIX ET QUALITÉ

FROMAGES

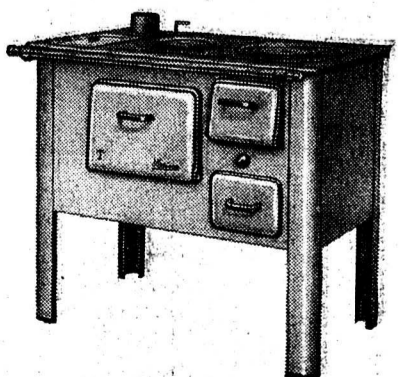
J. SUDAN

MONTHÉY

Téléphone 4 24 71

SPECIALITÉS
POUR FONDUES
ET RACLETTES

Cuisinières suisses
de 1ère qualité
pour bois et charbon
et combinées

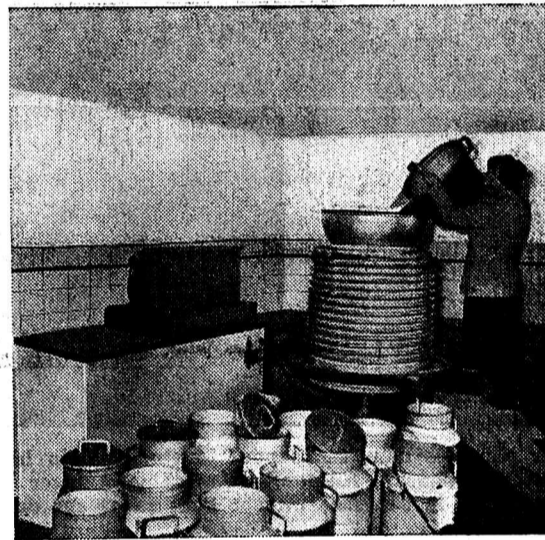


EYER-LINCIO
QUINCAILLERIE
MONTHÉY

FRIGO - superélectro

Jos. RICHTERICH
PRILLY - LAUSANNE

Téléphone (021) 24 19 23



Banques frigorifiques - Bacs à lait préfabriqués
sur mesure
Congélateurs collectifs, etc...

Willy Cornut VOUVRY

Téléphone (025) 3 42 56

CHAUFFAGES CENTRAUX - INSTALLATIONS
SANITAIRES
FERBLANTERIE - COUVERTURE

Banque populaire valaisanne

Siège: SION succ.: MONTHÉY
agence: Saxon

Dépôts - Crédits - Change

Téléphone
4 20 70
Taxis montheysans

Paul Perrin

Toutes les installations pour la réception et la transformation du lait de la Laiterie de Vouvy ont été réalisées par le

Service technique de la F.V.P.L.

CE SERVICE SE CHARGE de
PLANS - PROJETS - DEVIS

pour toutes installations complètes ou partielles de laiteries, fromageries, magasins de lait et produits laitiers

de dépannage
de révision
d'entretien
de fourniture d'appareils et matériel
d'exploitation
de conduits à lait en tuyaux de plastique

Tél. (027) 2 14 44

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

à VEVEY

ATTENTION

Demain, dernier jour Plusieurs tonnes de draps ACCIDENTÉS

seront vendus au poids et à la pièce

Marchandise neuve de très belle qualité
salie par l'eau et la boue

Draps de toutes dimensions, blancs et couleurs

Seuls les particuliers bénéficieront de cette
vente

Achat interdit pour la revente

Vente limitée à 6 draps par personne

Draps à partir de 8 fr.

Pour éviter l'affluence et l'attente, la clientèle sera priée de se servir
elle-même

vendredi 19 décembre, de 9 h. à 18 h. 30
samedi 20 décembre, de 9 h. à 17 h. 30

A la salle de La Matze, à Sion

Entrée libre

Nageli

On achèterait

un camion

Diesel de 5 tonnes,
neuf ou occasion.
Faire offres détaillées par écrit sous
chiffre P 15 448 S, à
Publicitas, Sion.

A vendre

Train «Buco»

écart. 0. Wagons-ai-
guilles, rails pour train
mécanique, le tout en
bon état. On détaille.

S'adresser chez M.
Moret André, « Villa
La Romonde », rue de
l'Hôpital, à Martigny-
Ville.

TAPIS

neufs, moquette belle
qualité, dessins Orient
sur fond crème ou
rouge, 150 x 240, à en-
lever pour :

Fr. 59.-

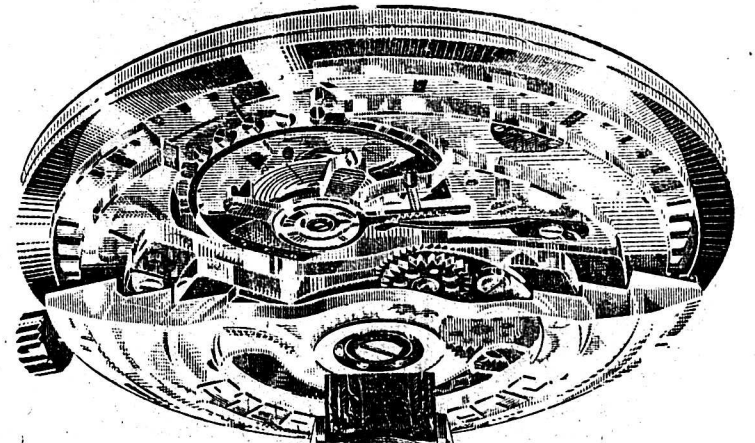
même qualité et dessins
mais 190 x 290, à en-
lever pour :

Fr. 95.-

Tour de lit 3 pièces
même qualité et dessins
60 x 120 et long tapis
80 x 330 cm., à enlever
pour :

Fr. 70.-

Port et emballage payés,
à la MAISON DU
CONFORT, 7, rue de la
Banque, Le Locle. Tél.
(039) 3 34 44.



ETERNA-MATIC
DATO

un calendrier
automatique
à votre poignet
avec roulement
à billes



07IBT-1422
automatique, étan-
che, couronne en-
castrée. Acier ino-
xydable à partir
de frs 230.-.
Incrustation or, frs
280.-.
Coiffe or frs 330.-.
Or 18 ct. frs 690.-.

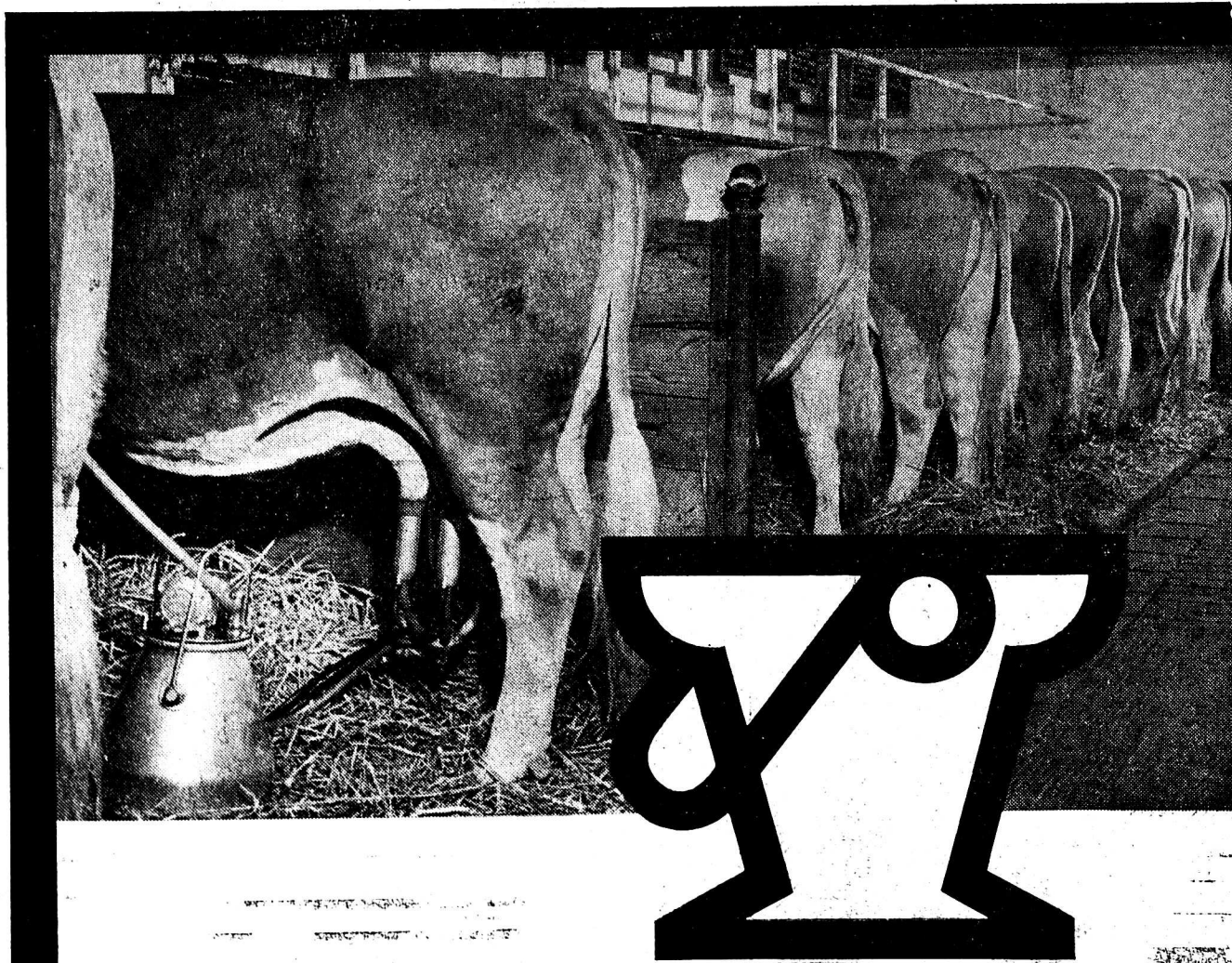
Eterna-Matic «Dato» vous rend
un double service en donnant
la date en plus de l'heure exacte.
Régulièrement, à minuit —
sans que vous y touchiez — la
date avance d'un jour. A maintes
reprises, le système auto-
matique Eterna-Matic a été re-
connu comme scientifiquement
le plus moderne. Son principe :
une masse oscillante qui, consti-
tuée en rotor, se déplace li-
brement sur un roulement à
billes et qui arme un ressort.

au moindre geste du bras. C'est
Eterna qui a eu l'idée de rem-
placer l'axe qui s'use vite, par
le fameux roulement à billes se
polissant sans cesse, et supprimant
ainsi le frottement, «bête noire» de
tout mouvement
mécanique.

SERVICE DANS 124 PAYS

ETERNA-MATIC

MARTIGNY : G. Burkardt ; R. Moret ; M. Voggenberger
MONTHEY : R. Langel SION : Fr. Gaillard



Les aliments **BIO MILL**
valent leur pesant de lait

BIO MILL

- 190 BIOMILK - Lait d'élevage
- 191 BIOMILK - Lait d'engrais
- 101 BIOMILL - Veaux/sevrage (soluble)
- 102 BIOMILL - Veaux d'élevage (à sec)
- 112 BIOMILL - Granulés d'élevage
- 108 BIOMILL - Taureaux en monte
- 109 BIOMILL - Bovins d'engrais
- 114 BIOMILL - Cubes laitiers 22 % P.
- 105 BIOMILL - Vaches laitières 25 % P.
- 106 BIOMILL - Concentré laitier 36 % P.

Moulins de Granges SA. JURAMILL SA. Laufon

Opel Caravane

mod. 1957, garantie.

Peugeot 203

mod. 1953 grise revi-
sée, très bon état.

DS Citroën

modèle 1958, radio,
20 000 km., état neuf.

Capitaine 57

grise, radio, impecca-
ble, garantie.

Tél. midi, soir (021)
5 56 96, G. Weiguny
Ets. Ramuz.

DÉMOLITION

A VENDRE : portes, fenêtres, faces d'armoire,
barrières fonte et fer, FERS PN, POUTRAISON,
PARQUETS, radiateurs, chaudières brûleurs à
mazout, etc.

P. Vonlanden, Lausanne, Tivoli 32 bis ou télé-
phoner au 24 12 88.

BACHES *Zweifel* QUALITE

21, Place du Marché - VEVEY
Tél. (021) 5 28 80

Abonnez-vous au Nouvelliste





**La moutarde
la plus économique...**

Que la
Moutarde Thomy
est la meilleure,
toute l'Europe
le sait bientôt.
Le plus avantageux,
c'est d'acheter
le tube géant.
Pour 100 centimes 200 g
de la meilleure moutarde
imaginable!



**Moutarde
Thomy**

Thomy + Franck S.A. Bâle

Voici de nouveau
pendant les fêtes

CARDINAL
Bière de fête
blonde et brune
sans majoration de prix

Bock

BRASSERIE DU CARDINAL

HUNGARIA - MONTREUX
Dès le samedi 20 décembre
le sensationnel orchestre noir
GEORGIE - SMITH
surnommé « les diables du rythme »
et sa chanteuse **JEANY CALLENDER**
dans un Show sans égal avec attractions
internationales

Dimanche en matinée et soirée
CONCOURS DE HULLA-HUP
avec de nombreux et beaux prix

A vendre une
fontaine
en dalle de Sembrancher.
S'adresser à Tornay Gratiot, Vernayaz.

A LIQUIDER, cause
santé,
LAMBRETTA
modèle luxe, 53, bien
entretenu, bon état
de marche, au plus of-
frant.
S'adr. Charles Soutter,
Nouveliste valaisan, à
St-Maurice.

radio-télévision

SOTTENS. - 7.00 Réveil avec Mozart; 7.15 In-
formations; 7.20 Propos du matin; 7.25 Kaléi-
doscope matinal; 11.00 Emission d'ensemble;
12.00 Au carillon de midi; 12.44 Signal horaire;
12.45 Informations; 12.55 Le courrier du skieur;
13.05 Musique légère; 13.25 Symphonie françai-
se; 14.00 Fin; 15.59 Signal horaire; 16.00 Le
Rouge et le Noir; 16.20 Grandes voix d'opéra;
16.40 Le baryton-Heinz Hugger; 17.20 Œuvres
de jeunesse des grands maîtres; 18.10 Tous res-
ponsables!; 18.30 Micro-partout; 19.15 L'hor-
loge parlante; 19.15 Informations; 19.25 La si-
tuation internationale; 19.35 Le miroir du monde;
19.55 Orchestre léger de Vienne; 20.00 A l'ensei-
gne de la jeunesse; 21.50 Strawinsky et Prokofiev;
22.30 Informations; 22.35 Rythmes et soleils noirs;
22.55 Musique de notre temps; 23.12 Le soir à la
montagne; 23.15 Fin.

BEROMUNSTER. - 6.15 Informations; 6.20 Œu-
vres de J. Strauss; 7.00 Informations. Les trois mi-
nutes de l'agriculture; 7.10 Musique populaire;
7.25 Worte auf den Weg; 11.00 Emission d'ensem-
ble; 12.00 Musique populaire; 12.10 Communiqués
touristiques; 12.20 Wir gratulieren; 12.29 Signal
horaire; 12.30 Informations; 12.40 Le barbier de
Seldwyla; 12.45 Pour les amateurs d'opéras; 13.30
Quatuor à cordes; 14.00 Pour Madame; 14.30 Re-
prise d'une émission radiocolaire; 15.59 Signal
horaire; 16.00 Souvenirs musicaux; 16.45 Lors-
que le siècle était jeune...; 17.00 Musique de J.-
S. Bach; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 Chansons
de la Ville Lumière; 18.30 Actualités; 18.45 Nou-
veaux disques; 19.05 Chronique mondiale; 19.20
Communiqués; 19.30 Informations. Echo du
temps; 20.00 Orchestre récréatif; 20.30 Le dé-
sert et le jardin, impression d'Israël; 21.15
Chant; 21.45 Der Herbergswirt verteidigt sich,
récit de Charly Clerc; 22.15 Informations; 22.30
Harmonies légères; 23.15 Fin.

TELEVISION. - 19.55 Mire; 20.15 Téléjournal
et prévisions du temps; 20.30 Le Tapis volant,
émission-concours; 20.35 Table ronde, avec les
lauréats du Prix Nobel scientifique; 21.15 Eu-
rovision. Paris: La grande nuit de l'Opéra;
Maria Meneghini-Callas pour la première fois à
Paris; 23.10 Dernières informations. Fin.

Dirren Frères Création de parcs et
Martigny Pépinières
d'ornements Rosiers
d'arbres fruitiers
Projets-devis sans engagement
Tél 6 16 17

LISEZ ET FAITES LIRE
LE NOUVELLISTE

La Belle de Sion

NOTRE DEVISE :
qualité et prix avantageux

COMPLET
croisé bleu foncé, à discrètes rayures, d'une élégance
et d'une correction irréprochable. Se fait aussi en
gris foncé. Fr. 188,-

Mais un **COMMODE COMPLET** de flanelle fait aussi par-
faitement l'affaire et est toujours correct. Se trouve
dans tous les tons de gris, depuis le gris clair jus-
qu'au marengo.
Fr. 135,- 148,- 155,- 178,- 208,- 223,-

COMPLET
en lainage à fins dessins; la robuste qualité tradi-
tionnelle du Worsted Spécial et la grande résistance
au froissement. Fr. 165,-

MANTEAU DROIT
façon italienne courte et vague. Avec martingale dé-
tachable. Nombreux dessins. Fr. 128,- 135,- 150,- 165,-

MANTEAU
raglan mi-saison idéal pour nos clients. Divers des-
sins convenant à divers types. Fr. 98,- 128,- 135,- à 165,-

VESTONS
sport de tweed dep. Fr. 63,- à 78,-

VESTONS
en Swiss Tweed, unis et à dessins dep. Fr. 85,-

PANTALONS DE FLANELLE
depuis Fr. 36,- 46,- à 65,-

PANTALONS DE GABARDINE
depuis Fr. 42,- à 65,-

CHEMISE
élégante en très belle popeline Fr. 22,80

CRAVATE
soie haute nouveauté Fr. 3,50

SLIP
pur coton, solide, cotes 2/2 Fr. 2,20

CHAUSSETTES
grande marque (STEMM) introuvables

Tuch A.G.

Nouvel arrivage!

Bas nylon

chaque paire **1.85**

AU Troglodite

MANUFACTURE DE TEXTILES

MARTIGNY - Les Messageries

* * * * *

MODES féminines

ROBES
JUPES
LINGERIE FINE
MANTEAUX
BLOUSES
PULLOVERS - GILETS
GANTS - BAS

noël

PANTALONS VILLE
UN LOT
DE SOUS-VETEMENTS
EN FLANELLE
RAYON SPECIAL
A PRIX ANVANTAGEUX
POUR CADEAUX

ARC EN CIEL
Rue du Rhône - Sion

* * * * *

Pour tous vos imprimés un seul fournisseur:

**Imprimerie Rhodanique
Saint-Maurice**



Glis

Un garçonnet happé par une auto

Dans la journée de hier le petit Franz Zur-Werra, 6 ans, fut happé par une automobile française dans le village de Glis où ses parents sont domiciliés. Il a été relevé sans connaissance et a été transporté à l'Hôpital de Brigue. On craint une fracture du crâne.



Avec les jeunes conservateurs-chrétiens sociaux

La société de jeunesse conservatrice-chrétienne sociale de Sierre a tenu, hier soir, son assemblée ordinaire. C'est devant un grand nombre d'adhérents et de sympathisants que M. Paul Germanier, président, ouvrit la séance qui se déroula conformément à l'ordre du jour établi. Les orateurs, MM. René Bonvin, qui parla des travaux publics, et Me Pierre de Chastonay furent chaleureusement applaudis. Au moment où notre correspondant nous téléphone cette information, l'assemblée continue à se dérouler dans la plus chaude et la plus sympathique des ambiances.

Le pourquoi et le comment du Centre missionnaire de Martigny

L'esprit missionnaire et l'esprit catholique sont une seule et même chose. La catholicité est une note essentielle de la vraie Eglise, au point qu'un chrétien n'est pas vainement attaché et dévoué à son universalité. « Rien n'est plus nocif à la vie de l'Eglise que l'isolement, le repli sur soi et toutes les formes de l'égoïsme collectif qui font se refermer sur elle-même une communauté chrétienne particulière quelle qu'elle soit. » C'est Pie XII, dans son Encyclique Fidei Donum (avril 1957) sur la situation des Missions catholiques notamment en Afrique, qui parle. Il insiste spécialement sur les missions d'Afrique, car de l'univers, c'est le continent le plus prêt à risquer son âme dans des délais très courts. L'Afrique bouge et galope; les chrétiens du cœur de cet immense pays, débordent des possibilités des quelques centaines de missionnaires et prêtres indigènes. La conjoncture spéciale de ces peuples en pleine évolution spirituelle et matérielle arrache au Souverain Pontife ce cri d'appel et d'angoisse: « Constamment nous recevons les appels angoissés de pasteurs qui voient le bien à faire, le mal à conjurer d'urgence, l'édifice indispensable à construire, l'œuvre à fonder; grande est notre souffrance de ne pouvoir donner à ces requêtes si légitimes qu'une réponse partielle et insuffisante. » Faudra-t-il, faute d'argent, fermer les portes du Séminaire à des jeunes pleins de générosité et d'espoir, comme on y fut parfois contraint? Non, nous ne voulons pas croire que le monde chrétien mis en face de ses responsabilités ne fera pas l'effort exceptionnel qui s'impose pour satisfaire à de telles nécessités. La face du monde pourrait être renouvelée par une victoire de la charité! »

Chrétiens du Valais, de ce pays si beau et si jeune, parfois aussi âpre et dur, mais si près de Dieu, nous avons envoyé des frères, des sœurs, des amis en ces terres lointaines, au cœur de cette bataille entre l'Esprit d'Amour et l'Esprit des Ténébres. Nous sommes fiers d'avoir de nombreux missionnaires, d'avoir fourni une compagnie au bataillon de Dieu. Fierté légitime! Et nous laisserions tomber nos soldats? Qui d'entre nous ne se souvient de la joie à la réception d'une lettre, d'un mandat, d'un colis de la maison, après de longues semaines de mobilisation? Combien de fois avons-nous pensé, nous la famille chrétienne du Valais, à faire ce geste d'affection envers nos missionnaires?...

Le cœur me nous manque pourtant pas; mais ils sont si loin et si vite oubliés ces apôtres, ils ont si peu de temps pour nous écrire ou nous parler, ils sont si peu nombreux en face de la moisson. Alors nous, nous ne pouvons plus faire semblant de ne pas voir. Le Centre Missionnaire créé dernièrement à Martigny, ceux de Sion, de Sierre, de Bagnes, de Grimisuat, etc., sont là pour ouvrir votre cœur et établir la liaison avec le front. Que toutes les paroisses, les communes du canton capables de prendre conscience de cette obligation missionnaire, s'ébranlent, que partout surgisse cette association d'amour, preuve de vigueur et de maturité. « On peut affirmer que la vitalité catholique d'une nation se mesure aux sacrifices qu'elle consent pour la cau-



Tirage de la Tombola

en faveur de la Croix-Rouge de Martigny et environs organisée par la section de Vernayaz:

Le No 4939 gagne un frigo. Le No 4705 gagne un aspirateur. Le No 7186 gagne un radiateur. Le No 4441 gagne un jambon. Le No 5151 gagne un jambon. Les Nos 0825 0653 1809 7840 2327 5133 4837 2109 0968 7898 gagnent un panier de victuailles.

Les Nos 6328 4715 7603 1436 5993 7629 5817 4815 1915, 0275 7555 0939 2943 2619 7797 gagnent un autre lot. Pour retirer les lots, s'adresser à Mme Marie Coucet, présidente de la section de Vernayaz. Le Comité.

Saxon

Lutte contre la poliomyélite

Les parents ayant consigné leurs enfants pour la troisième campagne de vaccination contre la poliomyélite sont informés que la première piqûre se fera le lundi 22 décembre courant, à 16 heures, à la Maison d'Ecole.

Les bons y relatifs sont à retirer au préalable au bureau communal, contre paiement de la finance de Fr. 5.—, la différence de Fr. 2,50 étant supportée par la caisse communale. A cet effet, le bureau communal sera exceptionnellement ouvert lundi matin.

L'Administration communale.

Loto annuel

La Société de Secours Mutuels organise son loto traditionnel le dimanche 21 courant, dès 14 heures, au Café du Centre.

De nombreux et magnifiques lots récompenseront les heureux gagnants.

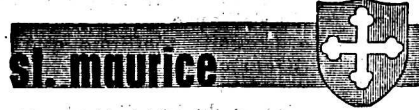
Des cartes forfaitaires sont à la disposition des joueurs auprès des membres du Comité.

Nous espérons vivement que tous les mutualistes et que toute la population en général assisteront nombreux à notre manifestation et nous prouveront ainsi toute leur sympathie.

Bovernier

Jeep contre camion

Une collision s'est produite hier au soir, à l'intérieur du village de Bovernier entre une jeep de l'entreprise Carron, de Bagnes et un camion, propriété de M. Spagnoli, de Martigny. Le chauffeur de la jeep fut blessé, mais il put néanmoins regagner son domicile. Les dégâts matériels sont assez importants.



Sapins de Noël

La vente des sapins de Noël par la Bourgeoisie aura lieu le mardi 23 décembre, dès 14 heures, sous les arcades du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Administration bourgeoise.

Veille de fêtes

Tandis que sur la place de l'Abbaye, se monte un magnifique sapin, les rues d'Againe ont quelque peu changé d'aspect... la nuit. En effet l'éclairage a été modifié et de nombreuses ampoules électriques serpentent au-dessus de la Grand-Rue, donnant à la ville un agréable air de fête.

Problèmes routiers à Saint-Maurice

Lorsqu'on parle de circulation, de construction de routes nationales ou autoroutes, de raccourcissements de ces dernières aux principales villes, il se pose d'emblée une quantité de problèmes, d'importance majeure, d'autres de moindre importance mais qui tous exigent une solution.

Saint-Maurice, ville au passé glorieux, ville d'instruction et d'éducation avec ses collèges renommés pour jeunes gens et jeunes filles, avec son abbaye où l'on peut admirer le plus beau trésor chrétien d'Europe, pieusement conservé par un couvent de chanoines dont les hautes qualités d'érudition dans l'enseignement s'ajoutent à une piété fervente dans les louanges qu'ils adressent chaque jour au Seigneur, Saint-Maurice, ville de garnison, ville fortifiée d'où partent de nombreuses routes secondaires, a toujours été un important nœud ferroviaire et routier, situation qui découle tout naturellement de sa situation géographique dans le défilé qui porte son nom.

Il s'agit donc, maintenant, que l'on parle d'autoroutes, que cette importante localité, véritable porte du Valais lorsqu'on vient de la rive vaudoise, défende sérieusement ses droits et demande avec insistance le main-

Un nouveau feuilleton sensationnel

Les romans policiers foisonnent. Les bons romans policiers sont rares.

« VOUS N'APPELLEZ PAS LA POLICE » est de ceux-ci. Il sort vraiment de l'ordinaire par son style vigoureux et les imprévus de situations judicieusement amenées.

Figurez-vous une famille qui vient de voir un film américain où trois gangsters terrorisent les tranquilles habitants d'une maison de banlieue.

On commente cette bande, on parle d'in vraisemblances, on raille, on joue les courageux qui solutionneraient vite une situation semblable si elle se présentait.

Or, une situation semblable se présente... sous d'autres cleux, avec d'autres acteurs.

Histoire passionnante, analyses serrées de personnages fort divers.

En un mot, comme en cent, une réussite qui vous tiendra en haleine de la première à la dernière ligne.

Voyez le début de ce nouveau feuilleton sensationnel en page 3.

Evionnaz

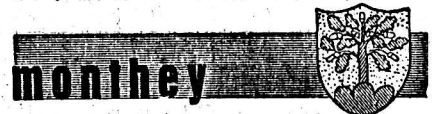
Inauguration de la nouvelle usine ORGAMOL S. A.

Les autorités et la presse étaient aimablement conviées, en ce jeudi 18 décembre, à l'inauguration de la nouvelle usine « Orgamol S.A. » qui s'est fixée sur le territoire de la commune d'Evionnaz.

Nous présenterons par l'image, à nos lecteurs, cette réalisation dans un prochain numéro.

Qu'on nous permette, toutefois, aujourd'hui déjà, de féliciter chaleureusement la direction de la maison Orgamol pour sa réception fort agréable qui réunit autour du directeur et président du Conseil d'administration M.

le Dr Molnar, notamment MM. les Conseillers d'Etat Oscar Schnyder, vice-président de notre Exécutif, Marcel Gross et Ernest de Roten, MM. Oscar de Chastonay, ancien Conseiller d'Etat et directeur de la Banque cantonale, Norbert Roten, chancelier, les préfets Alphonse Gross et Léon Mathy — qui fut également fêté en sa qualité d'architecte de l'œuvre — Charles Gollut, commandant de la police cantonale, Willy Amez-Droz, chef de service au Département de l'Intérieur et président de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, Henri Roh, directeur de la dite société, Bojen Olsommer, directeur de la Chambre valaisanne de commerce, Edouard Morand, (Gustave Mettan, président d'Evionnaz, les représentants de la presse et les collaborateurs de M. Molnar, dont M. Werner Hauer, de Zurich, membre du Conseil d'administration.



Collombey

LOTO PAROISSIAL

Dimanche, la Salle communale de Collombey verra sortir de nombreuses personnes chargées de victuailles provenant du loto de la paroisse. Ce loto, fort bien achalandé, fera des heureux et cela quelques jours avant les fêtes de fin d'année. Une bonne occasion de remplir les buffets de la cuisinière tout en faisant une bonne action puisque le bénéfice de ce loto sera versé pour la restauration de l'église paroissiale.

CHAMPERY

Un bel anniversaire

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Grégoire Marclay, ancien président de Champéry, célèbre aujourd'hui ses 80 ans. Ses concitoyens se rappellent avec reconnaissance qu'il dirigea avec dévouement les destinées de sa commune pendant 24 ans. Avec raison, on se plaît à souligner combien a été féconde en réalisations heureuses la présidence de M. Marclay. Il assumait aussi avec compétence la présidence du Conseil d'administration de l'Hôpital-Infirmerie de notre district. Dans ses fonctions ou charges publiques, M. Grégoire Marclay ne craignait pas de prendre ses responsabilités. En toutes circonstances, ses avis étaient hautement appréciés. Le « Nouvelliste valaisan » et les nombreux amis du jubilaire lui présentent les vœux les meilleurs et les compliments bien cordiaux qui sont, avant tout, ceux du cœur et de la reconnaissance. Ad multos annos!

Dernière heure sportive

En hockey sur glace, championnat suisse de ligue nationale B: Cottéron Fribourg-Servette: 5-7 (1-2, 1-4, 3-1).

En football, à Genève, match de barrage pour les huitièmes de finale de la Coupe des Champions européens: Atletico de Madrid bat C.D.N.A. Sofia, 3-1 après prolongations (1-1 à la fin du temps réglementaire et à la mi-temps).



Madame et Monsieur Charles KALT-FARQUET et leur fille Jeanine, à Berne;

Monsieur Albert VIOTTI, à Viège; Monsieur et Madame René VIOTTI et famille, à Viège;

les familles parentes, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Cécile FARQUET

pieusement décédée dans sa 56e année, après une longue et pénible maladie, le 18 décembre 1958.

Les obsèques auront lieu à Martigny, le samedi 20 décembre, à 10 heures 15.

Départ de l'Hôpital. P. P. E. Cet avis tient lieu de faire-part.

La Capitale

Le Conseil général à siégé

Siégeant hier soir, sous la présidence de M. André Perraudin, le Conseil général a entendu la réponse donnée par M. le président Bonvin à un postulat Perrier concernant la mise au mois des ouvriers travaillant pour la commune et les Services industriels.

Ayant accepté par la suite un train de crédits supplémentaires, le Conseil a examiné le budget qui fut finalement voté par 27 voix sans opposition. L'emprunt de un million demandé par la municipalité fut accepté de même que le budget des Services industriels.

Des sauterelles à fin décembre

Jeudi 18 décembre, deux promeneurs séduits qui circulaient le long du bisse de Montorge, soit à une altitude de quelque 700 mètres, furent extrêmement surpris de voir sauter devant leurs pas, sur la neige, des sauterelles qui provenaient des herbes sèches bordant le sentier.

N'en croyant d'abord pas leurs yeux, ils se sont rendus bientôt à l'évidence et ont attrapé deux bestioles pleines de vigueur qu'ils mirent ensuite dans une petite boîte.

Toujours vivantes et remuantes les deux sauterelles ont été remises à M. Maurice Deléglise, professeur de zoologie au collège de Sion.

Qui eût cru que de tels insectes vivent encore en Valais à une époque si proche de Noël!

De Saillon à Sion

Si les habitants de Saillon devaient un jour céder à la mode et jumeler leur joli bourg à quelque patelin d'Europe, il faudrait sans doute qu'ils choisissent Issoire, Saint-Flour, ou n'importe quelle autre ville d'Auvergne. Car ici comme là, fouchtra! on n'a pas peur de remplacer les « s » sifflant du français par des « ch » agréablement chuintants. Comme le dit le petit Larousse illustré, « certains Auvergnats chuintent, en prononçant « chac » pour « sac ».

A Saillon, il n'en va pas autrement. Et, pour commencer, on ne dit pas « Saillon » mais Chaillon, ou mieux encore « Châillon ». Et, tout compte fait, s'il y a au monde des gens bien placés pour savoir comment s'appelle leur bourg, ce sont bien les gens de Chaillon...

Dernièrement, l'un d'eux, un bon vieux qui ne parlait guère que son patois et quelques bribes de français appris à l'école, au début du siècle, puis à l'école de recrues, se trouvait à Sion, au coin de la nouvelle poste, du côté des CFF.

Il était là sans penser à grand chose, attendant un autocar et contemplant l'activité de la gare où un train international venait d'arriver.

Tout à coup, il est abordé par un voyageur portant une valise, un jeune prêtre visiblement étranger, qui lui demande poliment:

« Pardon, Monsieur, pourriez-vous me dire où se trouve l'évêché? »

« Alors le bon vieux de Chaillon, se faisant tout aimable, montra du doigt la rampe qui descend le long de la façade sud de la poste, et répondit:

« Les Vê-Ché, c'est au chous-sol! Panurge

Memento séduois

21e concert de Noël. — Au théâtre de Sion. Dimanche 21 décembre, à 20 h. 30. La carte de membres passifs donne droit à deux entrées.

Chœur Mixte du Sacré-Cœur. — Lundi 22 décembre, répétition générale.

Chœur Mixte de la Cathédrale. — Dimanche 21, grand-messe.

Chanson valaisanne. — Vendredi, pas de répétition; dimanche 21, deux concerts.

Patinoire. — Vendredi 19 décembre: de 12 h. 45 à 14 h., demi-patinoire réservée au jeu du hockey. De 18 h. 30 à 20 h.: entraînement HC Sion.

Université populaire. — Vendredi 19 décembre, cours de philosophie donné par M. Pierre Evéquoz. Salle du Casino, à 18 h. 15.

« Histoire constitutionnelle du Valais » par M. Liebeskind, professeur à l'Université de Genève. Ce soir à la Salle du Casino, à 20 h. 30.

Les vacances de l'Université populaire débutent ce soir le 19 décembre et se termineront le 19 janvier.

Club séduois de boxe. — Suspension des entraînements pendant les fêtes du 20. 12. 58 au 6. 1. 59.

Classe 1920. — Les contemporains sont invités à se trouver vendredi soir 19 décembre, à 20 h. 30, au Café National pour la constitution de la classe 1920.

Loto du Cyclophyle. — A l'Hôtel du Cerf, samedi 20 décembre, à 16 h. 30.

Loto du Centre missionnaire italien. — Au Café du Grand-Pont, dimanche 21 décembre.

Pharmacie de service. — de Quay. Tél. 2.10.16.

Communiqué final du Conseil Atlantique DU PROBLEME DE BERLIN à la stratégie défensive de l'OTAN

PARIS, 18 décembre, ag. (AFP). — Voici le texte du communiqué final publié à l'issue de la réunion du Conseil Atlantique :

1. — Le Conseil de l'Atlantique nord a tenu à Paris du 16 au 18 décembre 1958, sa réunion ministérielle ordinaire sur la situation internationale.

2. — Dans l'examen approfondi de la situation internationale, le Conseil a donné la première place à la question de Berlin. Les Etats membres ont affirmé leur détermination de ne pas céder à la menace. Leurs vues unanimes sur Berlin ont été exprimées dans la déclaration du Conseil du 16 décembre. Le Conseil permanent suivra attentivement la question et discutera prochainement les réponses aux notes soviétiques du 27 novembre.

3. — Les Etats membres de l'OTAN sont sincèrement convaincus qu'une paix juste exige un règlement équitable des questions politiques qui divisent le monde libre et le monde communiste. Une solution de la question allemande, liée à des arrangements de sécurité européenne, et un accord sur le désarmement contrôlé demeurent, à leur avis, essentiels. Les gouvernements de l'OTAN continueront à rechercher une juste solution à ces problèmes, mais regrettent que les propositions occidentales concernant ceux-

ci aient été jusqu'à présent ignorées par le gouvernement soviétique.

4. — Le Conseil a pris note des difficultés auxquelles se sont heurtées les négociations entreprises pour organiser une coopération économique entre ceux des membres européens de l'alliance qui sont associés dans la communauté européenne et ceux qui n'y sont pas associés. Il considère comme nécessaire la réalisation aussi tôt que possible d'une association multilatérale et exprime l'espoir de voir aboutir les efforts entrepris en vue de trouver une solution.

Le Conseil a pris connaissance des rapports sur les négociations de Genève sur la suspension des essais d'armes nucléaires et sur les mesures de prévention des attaques par surprise.

5. — L'examen par le Conseil de la situation internationale sur la base de rapports préparés par le Comité politique s'est étendu à de nombreux problèmes. Une attention particulière a été portée aux efforts déployés par le bloc communiste en vue d'affaiblir les positions du monde libre dans plusieurs régions.

6. — Le Conseil était saisi d'un rapport du secrétaire général sur la coopération politique au sein de l'alliance. Les ministres estiment que des pro-

grès substantiels ont été accomplis au cours de cette année.

7. — Le Conseil a examiné la situation militaire de l'alliance. Après avoir entendu les rapports du groupe permanent et des commandants suprêmes alliés, les ministres ont souligné l'impérieuse nécessité, en raison de l'accroissement des armements soviétiques, de maintenir sans aucun relâchement les efforts déployés par les pays membres pour améliorer la puissance défensive de l'alliance.

8. — Le Conseil réaffirme que la stratégie défensive de l'OTAN continue à reposer sur l'existence et l'efficacité des forces du bouclier et sur la ferme volonté d'utiliser les forces de représailles nucléaires pour repousser l'agression.

9. — Les ministres ont examiné le rapport de l'examen annuel 1958 et approuvé ses conclusions. La mise en œuvre des plans arrêtés en décembre 1957 par les chefs de gouvernement se poursuit activement et des mesures ont été prises pour l'accélérer.

10. — La prochaine réunion ministérielle ordinaire du Conseil aura lieu, sur l'invitation du gouvernement des Etats-Unis, à Washington du 2 au 4 avril 1959, date à laquelle sera célébré le dixième anniversaire du traité de l'Atlantique Nord.

Chinoiseries

Le parti communiste chinois a publié un rapport sur les communes rurales.

Succès étonnant, les communes seront les piliers de la nouvelle société communiste. Mais, en dépit des cris de victoire, le parti communiste a reculé. Le système des communes rurales ne sera pas appliqué aux villes où trop de Chinois n'apprécient pas à leur juste valeur les bienfaits de la nouvelle méthode. Seconde atténuation : la date du succès final est éloignée, 10, 15, voire 20 ans.

La publication de ce rapport est liée à la démission de Mao Tsé Tung. Retraite discrète, les communistes chinois, contrairement à ceux des autres pays, détestent laver leur linge sale en public. Ils s'acharnent à présenter un bloc uni qu'aucune dissension ne peut dissocier. Aussi, ne sait-on pas avec certitude si Mao se retire dans sa tour d'ivoire ou s'il va désormais se consacrer à la direction du parti.

Mais il est certain que Mao s'est vu reprocher certains échecs.

L'affaire de Quémoy a tourné en eau de boudin. Les paysans sont excédés. Privés de la vie familiale, ils sont exténués par le travail dans les communes rurales. Ils réclament un répit. La réforme a été lancée trop rapidement et dix ans de dictature communiste n'ont pas détruit chez les Chinois le goût de la vie familiale cultivé depuis des siècles.

Devant la vague de protestations d'un peuple collé sur l'établi, (le directeur de l'Institut indien d'étude des populations déclarait récemment : « La Chine ressemble à un grand

zoo ; vous avez trois repas par jour, vous travaillez très durement et vous n'avez aucune liberté »), les communistes n'ont pas desserré la bride mais marqué un temps d'arrêt.

Ils sont cruellement déçus car ils espéraient transformer rapidement leur agriculture, nourrir leur immense population, exporter des produits agricoles. Ils désiraient aussi passionnément un équipement industriel. Leurs projets économiques avaient impressionné beaucoup de pays satellites sous-développés. On comparait volontiers leur bond en avant à la révolution d'octobre. Ces commentaires déplaçaient fort aux Russes qui ne désirent nullement se serrer la ceinture pour faire plus rapidement de la Chine le pays le plus puissant du camp communiste.

Les Chinois les inquiètent. Dogmatiques, aigris par l'ambition, possédés des fourmillières, la guerre atomique les effraye peu. Ils pensent qu'il leur restera toujours assez de monde pour imposer leur volonté. Les Russes ne désirent pas leur donner des armes atomiques et n'apprécient pas que les Chinois prennent une audience croissante auprès des satellites.

Des signes de discorde se sont multipliés. « K » goûte peu la hâte chinoise et, dans son dernier rapport, il vantait ses réalisations agricoles et négligeait celles de Mao.

Il n'est pas impossible que les communistes chinois aient décidé de donner du mou et de se rapprocher de Moscou.

Jacques Helle.

Réunion tripartite pour Chypre

PARIS, 18 décembre, ag. (AFP). — Les trois ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de Grèce et de Turquie se sont réunis au Palais de Chaillot pendant une heure et quart dans un salon voisin de la salle où siège le Conseil Atlantique, apprend-on de source britannique.

L'entretien a porté sur la question de Chypre et la relance d'une Conférence destinée à régler ce problème.

Pour la première fois depuis la Conférence de Londres, réunie en 1955, les ministres des affaires étrangères des trois pays, M. Selwyn Lloyd, Zorlu et Averoff ont eu une conversation qui a été qualifiée d'« utile » de source britannique.

Les trois ministres, ajoute-t-on de même source, ont passé en revue la situation à la suite du récent débat aux Nations Unies sur l'affaire de Chypre. Ils sont tombés d'accord pour poursuivre cette discussion par les voies diplomatiques.

M. Dulles est content

PARIS, 18 décembre, ag. (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain John Foster Dulles a déclaré que cette session de l'OTAN « était l'une des meilleures » à laquelle il lui avait été donné d'assister.

Il a fait cette déclaration en quittant le Palais de Chaillot.

● BELGRADE. — L'agence Tanyoung rapporte de Budapest que M. Jova Kapitchitch, ambassadeur de Yougoslavie en Hongrie, a quitté brusquement la gare de Budapest où étaient accueillis les membres de la délégation gouvernementale à leur retour de Prague. L'ambassadeur yougoslave, qui avait été invité ainsi que les autres membres du corps diplomatique à accueillir la délégation hongroise, s'est retiré lorsque M. Fereng Munnich, président du Conseil et chef de la délégation, a attaqué, dans son discours, l'union des communistes yougoslaves.

L'Union européenne occidentale vote par acclamations un texte sur Berlin

PARIS, 18 décembre. (AFP). — L'assemblée de l'U. E. O. (Union européenne occidentale) a voté, cet après-midi, à l'unanimité et par acclamations, un texte sur Berlin.

Voici le texte de cette résolution qui avait été présentée par les présidents des trois groupes politiques (chrétiens, socialistes et libéraux) :

« L'Assemblée, préoccupée par la grave tension internationale créée par la note du 27 novembre du gouvernement de l'Union soviétique relative au statut international de Berlin,

» désapprouve la méthode qui veut ouvrir une négociation sur ce statut non par la voie diplomatique traditionnelle, mais par des communiqués destinés à la propagande,

» proteste contre la menace d'un ultimatum que contient ladite note, » se souvient du blocus économique de Berlin établi par l'URSS en 1948, salue la résistance héroïque du peuple de Berlin et l'aide grandiose et efficace prêtée en la circonstance par les forces aériennes occidentales,

» accueille avec satisfaction la fermeté des décisions prises à l'unanimité par les gouvernements occidentaux, et souscrit entièrement aux termes du communiqué de l'OTAN à ce sujet. »

L'assemblée avait entendu, quelques minutes avant, un exposé de M. Heinrich von Brentano, ministre des affaires étrangères de la République fédérale.

L'Europe sur des bancs d'école



A Paris, les participants aux différentes conférences internationales, comme les poupées de la chanson, font trois p'tits tours et puis s'en vont. Le Conseil de l'OTAN, à son tour, n'a rien résolu du tout. Le fait qu'il siègeait dans une salle sans fenêtres a-t-il la valeur d'un symbole ? Pour le photographe, ses membres ont sagement pris place sur les bancs, c'est l'Europe à l'école dont l'examen de fin d'année n'a pas été bien brillant. De gauche à droite, au premier rang : MM. Spaak et Luns ; 2e rang : USA, Grande-Bretagne et Turquie ; 3e rang : Portugal, Norvège et la Hollande ; 4e rang : Luxembourg, Italie et l'Islande ; 5e rang : Grèce, Allemagne et la France ; 6e rang : Danemark, Canada et la Belgique

Quand on parle sur deux longueurs d'ondes différentes

GENEVE, 18 décembre, ag. (AFP). — Deux conférences de presse ont été tenues immédiatement après l'ajournement de la Conférence sur les attaques par surprise. M. Kouznetzov, chef de la délégation soviétique, a lu un long document, véritable réquisitoire

contre les puissances occidentales et leurs représentants à la Conférence.

Après avoir notamment rappelé l'essentiel de la thèse soutenue par les délégations soviétiques, à savoir que le problème des attaques par surprise est inséparable de celui du désarmement, M. Kouznetzov a accusé les experts occidentaux d'avoir falsifié le sens de la correspondance échangée entre les gouvernements de l'URSS et des Etats-Unis sur la nature de la Conférence, et de ne s'être intéressés au contrôle de certains types d'armes que parce que le contrôle qu'ils proposaient aurait facilité l'espionnage.

Le délégué soviétique a conclu en déclarant que si les puissances occidentales avaient fait preuve de bonne volonté, les mesures proposées par les représentants des pays de l'Est auraient pu, dès à présent, être mises en application, ce qui aurait accru la sécurité dans le monde.

Commentant de son côté, les travaux de la Conférence, M. Foster, chef de la délégation américaine, a souligné que le ton avait été très modéré pendant toutes les discussions. Cependant, a-t-il ajouté, nous parlions sur deux longueurs d'ondes différentes. Il a ensuite exprimé l'opinion qu'une reprise des travaux sans qu'un accord ne soit intervenu auparavant sur la nature de la Conférence, serait futile. M. Foster a conclu en soulignant une nouvelle fois que la discussion des problèmes techniques était utile, car, a-t-il dit, il est difficile de rester objectif sur des questions politiques.

Au Conseil d'Etat

ADJUDICATIONS

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux de correction de la route à l'intérieur du village de Saint-Germain-de-Rarogne.

— Les travaux de correction du Pont de Châble dans le cadre de la correction de la route Villette-Le Châble.

— Les travaux de correction de la route Mâche-Motot et ceux de la route touristique Sion-Les Haudières, tronçon des Dalles-Syndi et tronçon Croix de la Mission-Ancienne Eglise.

— Les travaux de la route touristique Monthey-Morgins, section Maison Rouge-Chemex.

— Les travaux de correction de la route Lens-Icogne.

— Les travaux de la route communale Bellwald-Ried-Eggen.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé les modifications apportées aux plans d'installation de Fully, aux entrées des villages de Mazembroz et Châtaignier et au départ de la route de la Fontaine.

— Les plans d'aménagement et d'alignement du village de Mâche et de celui de Prolin.

— Les statuts du consortage pour l'irrigation du domaine des Schlüssellackern à Viège et du vignoble de Miège, 2me étape.

— Le contrat passé entre la commune de Stalden-Ried et la caisse-maladie de cette commune.

— Le règlement de police de la commune de Salins.

— Le règlement concernant la fourniture de l'énergie électrique, adopté par l'assemblée primaire de Vex.

— Les statuts de la Société de développement de Saas-Grund.

— Le règlement d'usine de la S.A. Fabrique de chaussures Bailly à Schöneverd pour l'usine de Sion.

— Le règlement de la Grande-Dixence S.A. pour l'usine hydro-électrique de Fionnay.

— La décision du Conseil communal de Sierre concernant les taxes pour

Après des expériences médicales...

NEW-YORK, 19 décembre. (AFP.) — 28 Polonaises, survivantes des expériences médicales dont elles ont été l'objet dans le camp de concentration nazi de Ravensbrueck qui a environ 16 ans, sont arrivées jeudi à New-York par avion venant de Varsovie.

Pendant un an elles subirent un traitement dans des hôpitaux américains pour tenter de les guérir des effets des expériences qu'elles ont subies au camp de Ravensbrueck qui avaient pour but d'éprouver la puissance des produits du groupe Sulfa pour la lutte contre les infections résultant notamment des blessures reçues sur les champs de bataille.

● BIENNE. — Le Tribunal correctionnel a condamné jeudi un récidiviste valaisan de 62 ans à 15 mois d'emprisonnement pour escroqueries, faux dans les titres et filouterie d'auberge. Le prévenu, peu enclin au travail, avait coutume de vivre d'expédients.

● CAP CANAVERAL. — Une fusée de portée intercontinentale « Atlas » a été lancée jeudi soir du Cap Canaveral, à 23 h. 01 (gmt). Aucun détail n'a été communiqué à la presse sur la distance que le missile doit parcourir.

l'abattage, l'importation, ainsi que la préparation des viandes.

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé M. Charles Perruchoud de Chalais et M. Gustave Emery de Flanthey-Lens, gardiens-mécaniciens au Pénitencier de Crêtelongue.

— M. Joseph Nanchen en qualité de sous-chef gardien au même établissement.

— M. le Dr Charles-Henri Gallietti comme médecin du district de Monthey.

— MM. Adrien Grichting et Robert Julier, en qualité d'officiers de l'état civil de l'arrondissement de Loècheles-Bains.

FONCTIONNAIRES ET LIMITE D'AGE

Un certain nombre d'employés et de fonctionnaires atteints par la limite d'âge à la fin de cette année, sont engagés par le Conseil d'Etat à faire valoir leurs droits à la caisse de retraite. Ce sont notamment M. Pierre Zimmermatter, chef du secrétariat et de la comptabilité des travaux publics à Sion, Pierre Kuntschen de Sion, inspecteur forestier de l'arrondissement de Sierre, Albert Luisier, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture à Châteauneuf, Albert Gspomer, maître de travaux à l'Ecole cantonale d'agriculture du Haut-Valais à Viège, André Besse, adjoint au service cantonal de la viticulture à Leytron, René Matthey à Martigny-Ville, receveur du district de Martigny.

DEMISSIONS

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. Burkhard Eyholler, vice-président et membre du Conseil communal de Brigisch.

— celle de M. Henry Schwéry, membre du Conseil bourgeois de Ried-Mörel ;

— celle de M. Julien Zeiter, membre du Conseil communal de Fieschertal ;

— et celle de M. Johann Heldner, membre du Conseil bourgeois d'Eyholz.

Le parti conservateur-chrétien social de la ville de Sion

tiendra son assemblée des délégués statutaire ce soir, vendredi 19 décembre 1958, dès 20 h. 15, à la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion, avec comme objet principal à l'ordre du jour, un exposé de M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion sur « La situation actuelle de la commune de Sion. Réalisations et projets. » Tous les délégués voudront bien participer à cette assemblée, en particulier chaque quartier devra être représenté à raison d'un délégué par 10 électeurs conservateurs-chrétiens sociaux.

Cependant, vu l'intérêt suscité par le sujet susmentionné, tous les citoyens conservateurs et chrétiens sociaux sont cordialement invités à assister aux délibérations.

Le Comité.

Ce numéro est distribué à tous les ménages de Monthey et de Vionnaz à St-Gingolph